925 - 975, boul. De Comporté, La Malbaie
449 000 $ + TXS
viagilles
Gilles Dufour
Courtier immobilier agréé D.A.,
Résidentiel et commercial
418 665-5047
Allez voir
mes propriétés!
viacapitale
CHARLEVOIX
Agence immobilière

Le Charlevoisien
Votre journal qui informe

lecharlevoisien.com • vol. 29n°1 • mercredi 7 février 2024 • 32 pages

Le journal n'est pas mort

Le Charlevoisien publiera sa dernière édition papier le 24 avril pour devenir un quotidien entièrement numérique

Dossier complet en pages 2, 3 et 19

À lire

Une mini centrale à Clermont
Page 6

Les maires écrivent au Massif
Page 9

Possible retour de Rêves d'automne
Page 15

Mega Drag courtise des Américains
Page 29

Semaine des ENSEIGNANTES et des ENSEIGNANTS
Page 18

Semaine de prévention du suicide
Page 20

HYUNDAI
Véhicule officiel
Étoiles de la LNH
Toronto 2024
ROGERS
HYUNDAI JR Thibeault CHARLEVOIX
909, boul. Mgr-De Laval
418 435-2379
Aucun paiement pour 90 jours sur tous les modèles
Basé sur la fréquence des paiements mensuels, sur le financement de l'achat seulement.
Des restrictions s'appliquent.
LOUEZ ELANTRA PREFERRED 2024
Location 16 000 km
60 mois
0 $
comptant
Rabais fidélité applicable
À partir de
95 $
semaine TAXES INCLUSES
www.hyundaicharlevoix.com

Le Charlevoisien, un quotidien ENTIÈREMENT NUMÉRIQUE

Quelle est la mission de notre média ?

Rendre accessible une information régionale crédible, vérifiée et rigoureuse.

Si nous passons à l'ère numérique, c'est pour assurer ce rôle social. Notre slogan dit « Votre journal qui informe », il devient « **Votre média qui informe.** »

Le journal est encore lu. Le site Internet du Charlevoisien est très consulté. Nous sommes la référence en matière d'information, mais nous avons l'obligation de **revoir notre modèle d'affaires** pour assumer cette mission.

Je l'ai dit et je le redis : la fin du publisac au 1er mai a sonné le glas du papier. Au lieu de gaspiller des énergies et perdre de l'argent à maintenir le journal papier,

nous choisissons d'être responsables.

DERNIÈRE ÉDITION PAPIER
LE 24 AVRIL 2024

Sylvain Desmeules
Éditeur Charlevoisien

Une offre numérique ren

Nous diffusons de l'**information en continu** sur un site Internet et offrons une **panoplie de produits numériques** capables de **propulser les entreprises de Charlevoix** et du Québec.

Nos informations sont disponibles sur une application mobile gérée par préférences des utilisateurs, un nouvel outil lancé au début de l'année.

28 ans d'histoire

Plus de 1450 éditions ont été publiées depuis le 6 mars 1996, le jour où le regretté Charles Warren, Guy Charlebois et Paul Brisson fondaient Le Charlevoisien, un journal résolument ancré dans son milieu.

Aujourd'hui, vous tenez le premier numéro de la 29e année. Calculer le nombre de nouvelles qu'ont écrit les Jean-François Néron, Pierre Rochette et Brigitte Lavoie, pour ne nommer que ceux-là, est impossible.

Et vous le savez, c'est une affaire d'équipe, que dire des centaines de camelots qui, chaque semaine, bravent les intempéries pour déposer votre précieux journal à votre porte. Bref, nous y reviendrons avant de compléter ce virage important.

Grâce aux partenariats

Un média ne peut exister que grâce aux partenariats avec les organisations et entreprises du milieu. À ce chapitre, nous sommes choyés. **Rares sont les médias qui peuvent se vanter de compter sur un soutien aussi durable que dans Charlevoix.**

Ils sont d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles nous envisageons le futur avec autant d'enthousiasme. Nous savons qu'ils seront au rendez-vous.

Et nous leur promettons des produits numériques pour faire leur promotion.

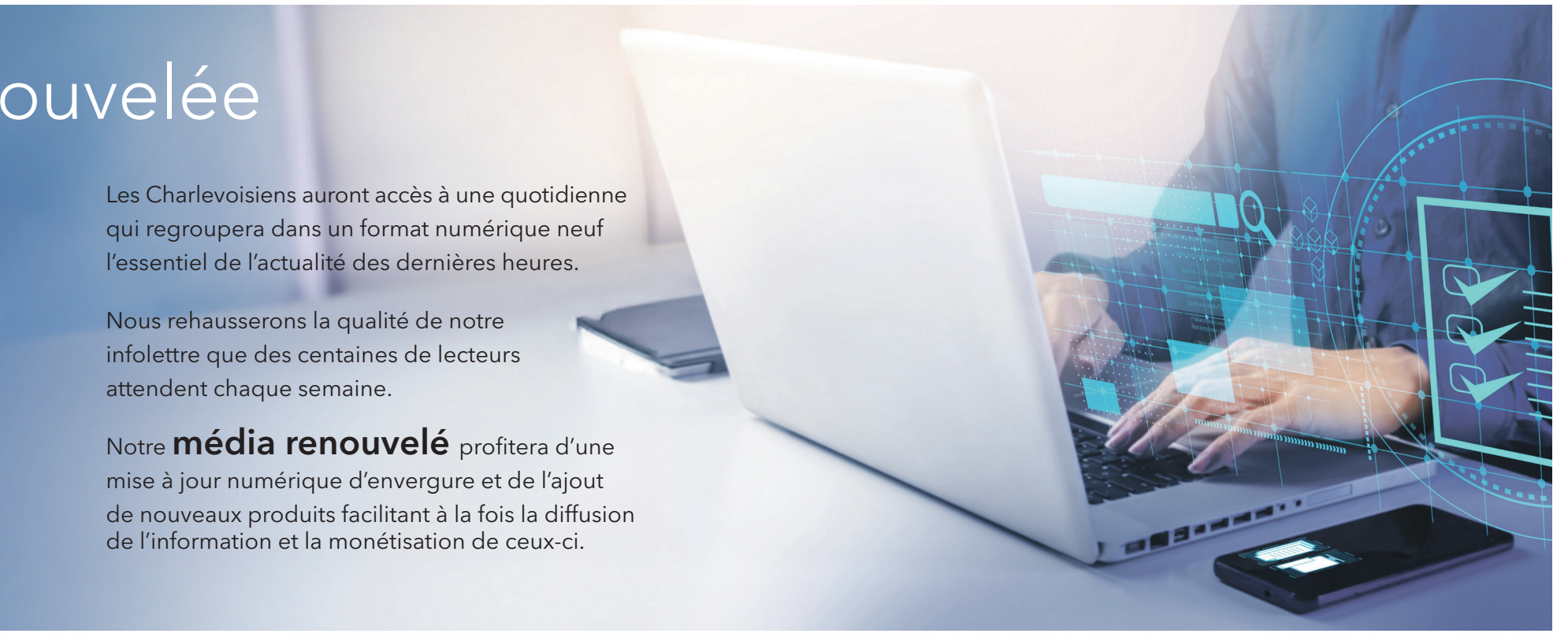

Et n'ayez craintes, les organismes communautaires, les petites entreprises comme les grandes, tous pourront trouver une place dans ce vaste monde numérique que nous proposons.

Le Charlevoisien

lecharlevoisien.com

« Ne tuez pas nos vaches! »

Pensez-y à deux fois avant de jeter votre canette par la fenêtre. Vous pourriez être responsable de la mort d'un animal de ferme!

Emelie Bernier

Copropriétaire de la Ferme L'Oiseau Bleu dans le chemin du Bas de la Baie, à Baie-Saint-Paul, Émilie Filion se désole de la nonchalance de certains conducteurs qui lancent leurs canettes vides et autres déchets dans ses champs. Non seulement ce geste est irresponsable, surtout lorsqu'il s'agit de canettes d'alcool, mais il est carrément dangereux. L'an dernier, une des 33 vaches reproductrices du troupeau en est morte.

« C'est un problème qui existe depuis longtemps, mais on dirait que certaines personnes ne sont pas encore arrivées au 21e siècle. Elles boivent, souvent de l'alcool, en conduisant et jettent leurs canettes par les fenêtres. Dans nos champs de foin, même si on est vigilant, on ne voit pas toutes les canettes lorsqu'on fauche et on les déchiquète avec les couteaux. Elles se retrouvent dans les balles avec lesquelles on alimente nos animaux pendant l'année », relate Émilie Filion.

L'agricultrice a diffusé cette photo sur ses réseaux sociaux pour sensibiliser le plus de gens possible au danger de jeter des déchets par la fenêtre.

Les conséquences, dramatiques, peuvent survenir à tout moment. « Le problème va arriver quand on va donner les balles aux vaches. Dans l'étable, on déroule les ballots et ce n'est pas rare qu'on trouve du métal déchiqueté, même du verre… Si on le voit, on l'enlève, mais les fragments, même les plus minuscules, peuvent blesser à mort une vache », explique-t-elle. Dehors, les balles sont données entières. « Et là, c'est sûr qu'on ne voit pas les morceaux de métal. »

L'an dernier, les producteurs de l'Oiseau Bleu ont découvert une de leurs vaches reproductrices, Bella, sans vie. « On n'avait pas les moyens de faire une autopsie, mais on a trouvé une canette et des fragments dans son foin », raconte Émilie Filion.

Émilie Filion et Moana, une future reproductrice pour le troupeau. Photo courtoisie

De petite taille, la Ferme L'Oiseau bleu fonctionne en troupeau fermé, c'est-à-dire que tous les animaux qui composent le troupeau naissent à la ferme « Ça prend deux ans avant qu'une vache née ici soit productive, résume Emilie Filion. Bella n'avait que cinq ans, c'était une belle vache, très douce, qui nous aurait donné un veau par an pendant plusieurs années. C'était une belle relève pour notre troupeau », relate, visiblement émue, l'agricultrice. Qui plus est, Bella était gestante. « C'est une perte parce qu'on l'aimait et une perte financière aussi, même si c'est difficile à chiffrer. » Il n'existe pas d'assurance pour un décès dans de telles circonstances.

Il y a quelques jours, de nouveaux fragments sont apparus dans un ballot destiné aux bouvillons. Ils ont pu être retirés à temps, mais en sera-t-il de même la prochaine fois?

Émilie Filion souhaite conscientiser les chauffeurs (et leurs passagers) au danger de leur comportement insouciant.

« On est en 2024! On n'est plus supposé boire en voiture ni lancer des choses par les fenêtres en roulant. SVP, gardez vos déchets! En tout temps, mais surtout quand vous voyez qu'il y a une exploitation agricole. Peut-être que c'est le temps d'avoir une discussion autour de la table… Faites-en un sujet de conversation! »

> « On est en 2024! On n'est plus supposé boire de l'alcool au volant ni lancer des choses par les fenêtres en roulant. SVP, gardez vos déchets! »
>
> – -Émilie Filion

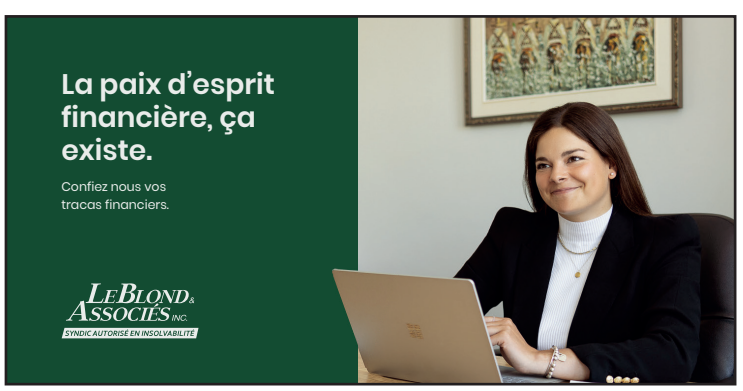

Financement politique

Bourassa « blanche comme neige »

La récente soirée de financement de la députée Kariane Bourassa Photo CAQ

La députée Kariane Bourassa a dû s'expliquer à quelques reprises sur sa soirée de financement. Elle assure être « blanche comme neige » et a joué la carte de la transparence totale concernant l'organisation de l'événement auquel la ministre Andrée Laforest a participé.

Dave Kidd

La députée mentionne que cette activité partisane a été organisée par son comité d'action local. C'est le nom donné à l'association de comté.

L'attaché politique de la députée, Maxime Tremblay, est aussi membre du comité. « Mon employé a utilisé son cellulaire et son adresse courriel personnelle en dehors des heures de bureau », dit-elle.

Si l'attaché Tremblay a procédé ainsi, il a respecté les règles en vigueur concernant l'utilisation du matériel de l'Assemblée nationale.

« De mon côté, j'ai envoyé 300 invitations avec mon adresse perso. Elles étaient adressées à des maires, des amis, des retraités, à toutes les personnes que je connais », continue-t-elle.

Candidate en 2026

Dans la défense de son intégrité, la députée a livré une autre nouvelle. « J'adore mon travail, je veux continuer à représenter mes électeurs en 2026 », annonce Kariane Bourassa, qui confirme qu'elle tentera d'obtenir un second mandat.

Sur le financement, elle dit « qu'il ne faut pas oublier que c'est avec cet argent que je vais pouvoir poser des pancartes dans mes 27 municipalités. Cet argent ne va pas dans nos poches, ça va dans nos comités pour payer l'essence de nos bénévoles, ça sert à aller à la rencontre de mes électeurs qui habitent en région éloignée », poursuit-elle.

La représentante de Charlevoix-Côte-de-Beaupré rappelle que la ministre Andrée Laforest est venue deux fois à Baie-Saint-Paul avant le cocktail. « Elle a rencontré plusieurs maires et citoyens. Au total, 21 ministres ont visité ma circonscription depuis les élections. Jamais nos ministres n'ont été aussi présents », termine-t-elle.

Tous les maires ont donné

Tous les maires de Charlevoix ont fait un don à la Coalition Avenir Québec en 2023, en participant à une activité de financement le 23 novembre. Si cette pratique est remise en question ces jours-ci sur son aspect éthique, elle est pourtant une tradition pratiquée depuis des années, peu importe le parti au pouvoir.

Lors de la soirée de financement organisée par la CAQ dans Charlevoix en novembre dernier, tous les maires des deux MRC étaient présents. Tous ont fait un don de 100 $ au parti de leur députée, Kariane Bourassa, pour pouvoir y assister. La ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest, était présente.

« C'était déjà ça avec les libéraux et le PQ. Ça a été le cas avec Émilie Foster, avec Caroline Simard et avec Pauline Marois (anciennes députées de la circonscription) », énumère le maire de La Malbaie, Michel Couturier.

L'élu affirme n'avoir jamais senti de pression pour assister à ce type d'événement, ni même pour accéder à un ministre. « Il y a des soirées de financement où je vais, d'autres pas. Des fois il y a 100, 150 personnes. Ce n'est pas là que les dossiers avancent. Si un élu n'a que ça, qu'il développe son réseau », tranche Michel Couturier.

Le maire de Baie-Saint-Paul, Michaël Pilote, abonde dans le même sens. « Je ne me suis pas senti obligé d'y être. Je n'avais pas besoin de cet événement pour parler à un ministre. Ça aurait été un autre parti, j'y serais allé », précise-t-il.

Si ce type d'activité est monnaie courante, il provoque toutefois depuis quelques semaines des remous dans la classe politique québécoise, alors que plusieurs députés de la CAQ sont visés par une enquête de la commissaire à l'éthique et à la déontologie du Québec.

On leur reproche d'avoir ouvertement sollicité la participation des élus locaux « en échange d'une rencontre avec un ministre ». « Est-ce normal de payer 100 $ pour accéder à un ministre? Je pense que non », soutient Michaël Pilote. Le maire assure toutefois que la présence de la ministre Laforest ne lui a « pas été présentée comme ça ».

Même si « c'est dans les pratiques », le plus jeune élu de Charlevoix croit que les récents événements « amènent à y porter réflexion ».

Multi-Prêts HYPOTHÈQUES CABINET EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
Besoin de conseils pour votre hypothèque ?
Jean-Marc Tremblay
Courtier hypothécaire
418 435-1531
jmtremblay@multi-prets.ca
www.multi-prets.ca/jean-marc-tremblay
979, av. de Bourgogne,
bureau 100
Québec Qc G1W 2L4

Nomination
Il nous fait plaisir de vous annoncer la nomination de monsieur
Jessy Eck
au poste de directeur adjoint au service à la clientèle à l'Hôtel & Spa le Germain Charlevoix.
Jessy travaille avec nous à l'hôtel depuis déjà deux années, il a su nous démontrer son sens de l'initiative, il n'a pas peur de relever de nouveaux défis et a à cœur le bonheur de nos invités.
Félicitations Jessy pour cette nomination !

LE GERMAIN HÔTEL

GALV-ÉCO en chantier ce printemps

Une image d'un futur bâtiment du complexe GALV-ÉCO. Photo courtoisie

(DK) C'est fait. L'homme d'affaires Charles Simard est officiellement propriétaire du vaste terrain du parc industriel de Saint-Urbain. La transaction avec la municipalité est intervenue le 1er février. L'entrepreneur honore ainsi sa promesse d'achat.

Charles Simard a déboursé environ 330 000 $ pour le site qui doit accueillir GALV-ÉCO. Son projet de construire la première usine de galvanisation à chaud écoresponsable au Québec est loin d'être oublié. Le promoteur est conscient qu'il a créé beaucoup d'intérêt avec l'annonce de son projet de 70 M$ qui doit créer une centaine d'emplois. « Les démarches avancent et les premiers travaux pourraient s'effectuer au printemps », confie Charles Simard au Charlevoisien.

Il entend toujours présenter le projet dans le cadre d'une séance d'information avant le début des travaux. « Mon plan n'a pas changé, même si l'échéancier de départ a été modifié pour différentes raisons », poursuit-il.

La galvanisation à chaud est un procédé qui consiste à plonger de l'acier dans un bassin de zinc en fusion à 450°C, ce qui permet de rendre le métal plus résistant et moins corrosif. L'acier galvanisé est utilisé dans la construction des pylônes, des structures de bâtiments, des remorques et des ponts.

Il y a environ un an, Charles Simard levait le voile sur son complexe moderne et respectueux des principes de développement durable. Les installations occuperont un site de 110 000 mètres carrés.

Dans son plan de départ, GALV-ÉCO prévoyait combler ses besoins énergétiques en utilisant une combinaison d'hydro-électricité et un système de chauffage à la biomasse.

Une mini centrale à l'usine Résolu étudiée

Le comité tactique de la MRC de Charlevoix-Est et ses partenaires feront évaluer le potentiel de réimplantation d'une mini centrale hydroélectrique sur le site de l'usine de Produits forestiers Résolu (PFR) de Clermont.

Dave Kidd

C'est un projet qui pourrait voir le jour à plus long terme et qui commande au préalable plusieurs études techniques et environnementales.

Avant d'engager des montants importants pour la réalisation de celles-ci, la MRC et le comité tactique souhaitent réaliser une caractérisation sommaire des débits d'eau sur la rivière Malbaie et sur le site de PFR afin de déterminer s'il y a un potentiel viable d'implanter un projet communautaire de production d'hydroélectricité à Clermont.

Le mandat confié à Tetra Tech permettra aussi d'identifier les analyses à effectuer dans l'optique où le projet irait de l'avant. Le coût de cette étude, 16 250 $, sera assumé par la MRC, en grande partie via le Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

La MRC signale qu'il est important de noter « qu'une attention particulière est portée aux potentiels enjeux environnementaux de ce projet. Des discussions préliminaires avec la Corporation du Saumon de la Rivière Malbaie ont déjà eu lieu et aucun compromis ne sera fait sur la vitalité du milieu de vie du saumon dans l'avancement de ce projet », précise-t-on dans un communiqué.

Ce projet est le second à faire l'objet d'une analyse pour le site de l'usine. Le premier étudie la possibilité d'y faire de la pisciculture.

« Le conseil des maires souhaite ardemment que ces projets puissent prendre forme et contribuer à la vitalité économique et sociale de notre territoire. J'aimerais du même coup souligner la collaboration importante des représentants de l'usine de PFR de Clermont qui rendent ces initiatives possibles grâce à leur ouverture et leur disponibilité », a ajouté la préfet de la MRC de Charlevoix-Est, Odile Comeau.

Innovation

LUCAS en renfort aux paramédics

(DK) Depuis le 29 janvier, la chaîne de survie compte un maillon de plus : LUCAS. C'est un système d'automasseur cardiaque.

L'appareil aidera les paramédics de la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec durant les manœuvres de réanimation en leur permettant de gagner en efficacité lors des interventions en cas d'arrêt cardiaque.

Les superviseurs Dominic Marcotte et Maïté Tanguay avec le nouveau système implanté dans la région.

LUCAS est facile à utiliser pour les professionnels du préhospitalier. Il s'installe dans le temps de le dire. L'appareil est calibré pour effectuer de 100 à 120 compressions à la minute. C'est le superviseur qui l 'installera pendant que les paramédics seront déjà en train de faire les manœuvres.

« Il y a des bénéfices pour le patient et les paramédics », a expliqué le superviseur Dominic Marcotte qui a participé à une démonstration pour les médias.

Il mentionne aussi que LUCAS fera une grande différence alors que parfois le trajet séparant le patient de l'hôpital le plus proche est relativement long. « Se tenir à une main et continuer le massage, ce n'était pas évident du tout », précise le superviseur. LUCAS nous permet de nous concentrer sur les voies respiratoires « , ajoute-t-il.

Las paramédics de Québec utilisent cet appareil depuis quatre ans. » Les données sont probantes. C'est l'introduction de la supervision dans Charlevoix qui donne maintenant accès à cette innovation « , a enchaîné Dominic Marcotte.

Des membres du personnel des hôpitaux de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul ont aussi eu droit à une présentation de l'appareil qui coûte 35 000 $.

Dans le moment, un seul appareil est à la disposition des paramédics. Il est dans le véhicule du superviseur qui devient la 3e personne à intervenir sur les arrêts cardiorespiratoires.

Sûreté du Québec

Entente renouvelée dans l'Est, sans ajout

(DK) La MRC de Charlevoix-Est a renouvelé son entente pour les services de la Sûreté du Québec.

Le nouveau pacte, comme on l'avait déjà écrit, ne comporte aucun changement dans les effectifs. Le poste de la SQ comptera encore 25 policiers, incluant le directeur. Les deux employés civils sont aussi maintenus.

La seule différence au contrat est l'ajout d'un coordonnateur local de police communautaire.

La ressource couvrira les quatre postes du centre de services Sainte-Anne-de-Beaupré. C'est ce policier qui déterminera par exemple les actions en matière de prévention auprès des différentes clientèles.

Un patrouilleur durant une opération radar à Saint-Siméon. Photo archives

L'INRS choisit Maison Mère

L'Institut national de recherche scientifique vise d'établir à Maison Mère Baie-Saint-Paul son futur Centre de recherche pour des ruralités durables. Le feu vert du gouvernement pour la mise en œuvre du projet est attendu pour le printemps 2024.

Jean-Baptiste Levêque

L'option du site de l'ancien hôpital de la ville, également considérée, a finalement été écartée par le CIUSSS lui-même. « Les professionnels mandatés par l'INRS concentrent leur analyse sur le site de Maison Mère, autant le terrain que le bâtiment », précise Gabrielle Leblanc, agente de recherche sur le projet.

La forme du centre pourrait mener à la construction d'un bâtiment neuf, à une requalification d'une partie du bâtiment déjà existant ou à un mélange des deux. « Mais après ça il y a des impératifs très pragmatiques, matériels. Si on a besoin de faire des laboratoires de microscopie ou des labos plus lourds, ça va être quand même complexe si on est dans la reconversion », ajoute Émilie-Jade Poliquin, responsable du projet à l'INRS.

Même si l'intégration du centre de recherche dans son milieu occupe la majeure partie du travail de ce duo en charge du projet, les deux collègues surveillent aussi de près l'enjeu du logement pour les futurs travailleurs et étudiants. Toutes les options sont à considérer, entre autres la construction d'une résidence universitaire.

Intégré au réseau de l'Université du Québec, l'INRS pourrait compter sur sa société immobilière pour développer un tel projet. « Il y a des formules très innovatrices qui se développent dans la région, comme des coopératives qui ne sont pas individuelles, mais institutionnelles », souligne aussi Émilie-Jade Poliquin.

Ces considérations font partie du plan de mise en œuvre du centre de recherche sur lequel planche actuellement l'équipe de l'INRS, en attendant la réponse du gouvernement du Québec sur le financement du projet, prévue au printemps prochain.

À savoir si le projet sera soutenu à la hauteur de ses ambitions, le duo répond qu'on « ne peut pas dire que c'est sûr à 100 % », mais qu'il « a suscité suffisamment d'intérêt pour avoir des sommes quand même assez conséquentes (pour son développement). C'est très rare d'avoir autant d'appui. », soulignent-elles.

Émilie-Jade Poliquin et Gabrielle Leblanc, respectivement responsable de projet et agente de recherche pour le Centre de recherche pour des ruralités durables. Photo Jean-Baptiste Levêque

Maison Mère est dans la mire de l'INRS pour l'implantation de son nouveau centre de recherche. Photo Maison Mère BSP

La MRC interpelle le Massif

Soyez un bon citoyen corporatif

(DK) Après des sorties de plusieurs maires sur l'accessibilité au Massif de Charlevoix, la MRC de Charlevoix s'adresse par écrit au Groupe Le Massif pour lui demander « d'être un bon citoyen corporatif » et de développer des tarifs pour les jeunes notamment.

Le conseil des maires s'est réuni à Baie-Saint-Paul le 31 janvier.

Le préfet Pierre Tremblay a indiqué que le Massif « a une certaine responsabilité envers la population qui a contribué au développement du projet ».

Le maire de Baie-Saint-Paul « ne demande pas des tarifs comparables au Mont Grand-Fonds, mais que les groupes scolaires de la région aient des tarifs abordables. Je comprends les coûts fixes, mais une fois que la remontée est en marche ce n'est pas 25 élèves de plus dans la montagne qui changera grand-chose », a dit Michael Pilote.

Il a poursuivi en affirmant que « les résultats ne démontrent pas que les programmes actuels fonctionnent. Des gens de Petite-Rivière-Saint-François choisissent Grand-Fonds », a-t-il ajouté.

Son collègue de Saint-Hilarion espère que la nomination de Charles-Antoine Choquette à titre de directeur général de Groupe Le Massif fasse bouger les choses. « J'espère que cette jeunesse-là enlève ses œillères et regarde ce qui se passe autour », a dit Patrick Lavoie.

La lettre sera expédiée au bureau du Groupe situé sur le boulevard Laurier, à Québec.

NOS CONFÉRENCIERS

CAROLINE HOUSIEAUX

HUGUES FOLTZ

FRANÇOIS COURCY

JEAN-PHILIPPE BRADETTE

RICHARD AUBÉ

PARTENAIRES OFFICIELS

PARTENAIRES PRESTIGES

PARTENAIRES ASSOCIÉS

PARTENAIRES MÉDIAS

MERCI À NOS PARTENAIRES

Charles-Antoine Choquette prend du galon

Il devient vice-président et directeur général

Groupe Le Massif a annoncé la nomination de Charles-Antoine Choquette à titre de vice-président et de directeur général. Une figure bien connue dans l'organisation présidée par son père Claude.

Dave Kidd

Dans le communiqué publié sur le site du Massif, on explique qu'il pilotera le développement, l'intégration des projets et la mise en place du plan d'opération et marketing et agira à titre de principal représentant public pour le volet des projets de développement. Il relèvera de Bernard Sansour, premier vice-président de Groupe Le Massif.

Charles-Antoine Choquette a occupé plusieurs postes au sein de Groupe Le Massif depuis 2012. Il occupait jusqu'à tout récemment le rôle de vice-président développement du projet du territoire et développement immobilier. Il a précédemment occupé le poste de directeur des ventes avec Réseau Charlevoix.

Charles-Antoine Choquette travaille pour Groupe Le Massif depuis 2012. Photo courtoisie

Le nouveau VP-DG détient un BAC en sciences de la consommation de l'Université Laval. Il a aussi complété le programme émergence de l'École d'Entrepreneurship de Beauce. Charles-Antoine Choquette est enfin membre du conseil d'administration de Tourisme Charlevoix et du comité d'harmonisation de Petite-Rivière-Saint-François.

« Tout est dit dans le communiqué », est la réponse obtenue à notre demande d'entrevue. Il faut donc patienter pour obtenir les premières impressions de Charles-Antoine Choquette. Aucune citation n'est donnée dans la publication de Groupe Le Massif.

Groupe Le Massif explique son choix en écrivant que « c'est avec le regard tourné vers l'avenir et un désir de continuité, de stabilité, de confiance que Monsieur Choquette se voit octroyer ces nouvelles responsabilités ».

Il demeure étroitement entouré de Vincent Dufresne, vice-président des opérations, et d'Annie Bouchard, vice-présidente, ventes, marketing et communication. L'équipe de vice-présidence travaillera en synergie pour assurer la direction et le leadership des opérations et du développement. Ensemble, ils continueront de veiller au respect des objectifs de l'entreprise tout en œuvrant à positionner Le Massif comme destination quatre-saisons de calibre international.

Formation continue : un tremplin vers le succès!

La formation continue est devenue un élément crucial pour demeurer compétitif sur le marché du travail en constante évolution. Voici quelques-uns des avantages de cette pratique :

- **Actualisation des compétences :** la formation continue vous permet d'être à jour avec les dernières avancées de votre secteur. Cela garantit que vos connaissances restent pertinentes et adaptées aux exigences de votre poste.
- **Évolution de carrière :** les employeurs apprécient les membres de leur personnel qui s'engagent dans leur développement. La formation continue peut vous ouvrir des portes vers des promotions, des augmentations de salaire et de nouvelles responsabilités stimulantes.
- **Élargissement du réseau professionnel :** participer à ces évènements vous offre la possibilité de rencontrer d'autres travailleurs du même secteur. Cela peut favoriser la création de contacts et agrandir votre réseau, ce qui s'avère bénéfique pour vos occasions futures.

Malgré ces bienfaits, la formation continue peut avoir certains inconvénients, notamment un investissement important en temps et en argent. Cependant, il est crucial d'estimer cela comme un gain dans votre carrière et de visualiser votre avancement à long terme.

De plus, avec la multitude de cours et d'ateliers disponibles, il peut parfois être difficile de faire le bon choix. Surtout, assurez-vous que la formation ciblée répond aux exigences de votre emploi!

Chose certaine, la formation continue demeure un catalyseur de choix pour votre succès professionnel. En misant sur des programmes pertinents, vous pourrez rester compétent et relever les défis qui se présenteront sur votre chemin!

LES ENTREPRISES JACQUES DUFOUR ET FILS

Entrepreneur général spécialisé dans la construction de routes – génie civil

ESTIMATEUR (TRICE)

Nous recherchons activement
un(e) estimateur(trice) d'expérience en construction
pour intégrer notre équipe passionnée.

La personne sélectionnée jouera un rôle essentiel en construction au succès de nos projets grâce à une évaluation précise des coûts de construction.

- Connaissance des logiciels Géo mensura et Projest serait un atout.
- Doit posséder une technique en génie civil
- Salaire déterminé selon l'expérience
- Salaire et avantages sociaux compétitif

106, rue Sainte-Anne, Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1P5

Par courriel : pierluclabranche@ejd.ca

Seules les personnes sélectionnées seront contactées.

LES ENTREPRISES JACQUES DUFOUR ET FILS

Entrepreneur général spécialisé dans la construction de routes – génie civil

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Nous sommes actuellement à la recherche d'un(e)
adjoint(e) administratif(ve) talentueux(se) pour rejoindre notre équipe.
Le/la candidat(e) retenu(e) jouera un rôle clé dans le soutien administratif général et contribuera à la fluidité des opérations au sein de l'entreprise. Doit effectuer les tâches de la réception ainsi que les comptes à recevoir.

Fonctions principales :
- Accueil du client, répondre au téléphone et correspondance
- Facturation client sur logiciel comptable

Exigences :
- Diplôme d'études collégiale DEC/Attestations en comptabilité ASP
- Être polyvalent, autonome et organisé
- Aimer travailler en équipe
- Bonne connaissance de l'informatique Suite Office (Word, Excel, Outlook).

Salaire compétitif
Durée du travail : Temps plein, permanent

106, rue Sainte-Anne, Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1P5

Par courriel : pierluclabranche@ejd.ca

Seules les personnes sélectionnées seront contactées.

LES ENTREPRISES JACQUES DUFOUR ET FILS

Entrepreneur général spécialisé dans la construction de routes – génie civil

GÉNÉRALISTE EN RESSOURCES HUMAINES

Nous sommes à la recherche d'un
professionnel généraliste en ressources humaines
pour rejoindre notre équipe dynamique.

Offrant un salaire compétitif et des conditions avantageuses, cette opportunité vous permettra de jouer un rôle clé dans la gestion des talents au sein de notre entreprise prospère.

Joignez-vous à nous pour contribuer à notre succès mutuel.

5 à 10 ans d'expérience en ressources humaines
Salaire compétitif déterminé selon l'expérience.
Durée du travail : Temps plein, permanent

Poste à combler rapidement

106, rue Sainte-Anne, Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1P5

Par courriel : pierluclabranche@ejd.ca

Seules les personnes sélectionnées seront contactées.

S'organiser plutôt que se faire organiser

Le regroupement de Saint-Siméon avec Baie-Sainte-Catherine et le territoire non organisé de Sagard et d'une partie de celui de Mont Élie se veut une solution d'avenir aux problèmes auxquels sont confrontées les organisations municipales. Les élus concernés en arrivent à cette conclusion et promettent d'écouter les citoyens qui ont leur mot à dire pendant que l'étude sera réalisée.

Dave Kidd

Le maire de Baie-Sainte-Catherine avoue que sa municipalité a de la difficulté à suivre. Donald Kenny donne en exemple un bris d'aqueduc qui plombe le budget. « Si un employé quitte son emploi, je ne serai pas capable de le remplacer. J'aime Baie-Sainte-Catherine, mais les exigences gouvernementales font en sorte qu'on doit penser les choses autrement pour l'avenir de l'endroit », dit Donald Kenny.

Il ajoute craindre qu'il n'y ait tout simplement pas de conseil municipal formé aux prochaines élections. « On court sous les bureaux pour trouver une cenne », image-t-il pour démontrer les moyens limités de sa municipalité.

« Je ne dis pas oui à l'étude parce que ça me fait plaisir, mais bien parce que j'ai la municipalité à cœur. Je préfère agir avant que ça ne marche pas. On prend le moyen le plus sécurisant », admet Donald Kenny.

Le maire Tremblay retrouve du pep

Le maire de Saint-Siméon, Sylvain Tremblay, va plus loin en disant croire que la nouvelle entité amènera des organisations comme le gouvernement du Québec, le CIUSSS et même le transport collectif à regarder le territoire autrement. Il a d'ailleurs l'intention, selon les conclusions de l'étude, de vouloir « négocier le regroupement avec Québec ».

Il est tellement enthousiasme qu'il parle d'une étude qui proposera les meilleures solutions pour les 20 prochaines années pour le « haut Charlevoix ». Sylvain Tremblay mentionne surtout « qu'au niveau du territoire, nous avons un diamant brut ». Nous sommes cousins pour ne pas dire des frères et sœurs et c'est ensemble qu'on souhaite réaliser le développement de ce magnifique territoire sur la même base. Pour y arriver, il faut se donner certains outils « , dit-il.

À l'écoute

Le maire Tremblay sait que des inquiétudes vont circuler dans le milieu, sur le plan financier notamment. Il se place en mode écoute et prendra le temps d'écouter les suggestions des contribuables. » Le problème n'est pas aujourd'hui, mais il pourrait arriver dans l'avenir. Il faut se positionner maintenant « , dit-il aussi.

Sylvain Tremblay, Odile Comeau et Donald Kenny ont expliqué les motifs de la demande d'étude.

L'union fait la force

» Unir nos forces pour mieux faire face à l'avenir « est ce qui motive la demande d'étude au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a plaidé la préfet Odile Comeau. » On aura tous les tenants et aboutissants en ayant un portrait qui dit si c'est profitable ou pas de faire la fusion « , continue-t-elle.

» La création du parc de la Côte-de-Charlevoix est un incitatif, mais les petites organisations municipales vivent des difficultés au niveau de la représentativité. Ça devient même difficile de trouver des ressources humaines et même des gens pour siéger au conseil municipal « , a ajouté la préfet.

Il voit dans une étude positive sur le regroupement » un nouveau pouvoir politique permettant notamment de garder des choses qu'on perd sans arrêt « . Sylvain Tremblay pense aussi que le gouvernement du Québec » fournira un effort « pour la suite des choses.

Des rencontres sont prévues avec les résidents du secteur de Sagard. L'histoire ne dit pas si André Desmarais sera rencontré à part durant le processus.

La présence de la Famille Desmarais à Sagard n'inquiète pas plus qu'il le faut le maire de Saint-Siméon. Il ne s'attend pas à une intervention de la part des influents occupants du Domaine Laforest.

DESSINE-MOI CHARLEVOIX!

Bravo à nos gagnants!

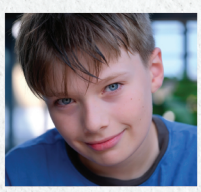

«Les Moulins de l'Isle-aux-Coudres», de Laurent d'Amour
Élève de 5e année, classe de Mme Nancy Beaudin,
école des Eaux-Vives, La Malbaie

Prix remporté: Hôtel & Spa Le Germain Charlevoix – Une nuitée en chambre familiale pour quatre (4) personnes d'une valeur de 289$

Des élèves âgés entre 9 et 12 ans ont été appelés à illustrer leur région dans le cadre de la deuxième édition du projet *Dessine-moi Charlevoix!*, organisé par Tourisme Charlevoix en collaboration avec le Centre de services scolaire de Charlevoix.

TOURISME CHARLEVOIX

Centre de services scolaire de Charlevoix Québec

WWW.DESSINEMOICHARLEVOIX.COM

Peine de six ans pour Katia Trudel

Le juge Stéphane Poulin de la Cour du Québec impose une sentence de six ans d'emprisonnement à Katia Trudel, déclarée coupable d'avoir allumé le 25 mai 2020 l'incendie de l'immeuble à logements du 100, rue John-Nairne, à La Malbaie, qui avait fait un blessé grave. La sentence a été prononcée le 2 février au palais de justice de La Malbaie.

Dave Kidd

Me Guillaume Lafleur-Marcotte a confirmé que sa cliente va en appel du verdict de culpabilité prononcé contre elle en juillet.

Cette peine est exactement ce que la Couronne avait demandé en novembre lors des représentations sur sentence. La défense plaidait pour une peine de deux ans moins un jour dans la collectivité assortie d'une probation de trois ans.

Le juge Poulin a noté plusieurs facteurs aggravants et aucun atténuant dans son jugement. « La gravité objective du crime, l'ampleur des lésions corporelles occasionnées à Raymond Jobin par le feu, le nombre de victimes et leurs pertes, l'ampleur des dommages matériels. L'immeuble d'une valeur de 450 000 $ a été détruit, la vulnérabilité des victimes et les séquelles psychologiques qui ont été laissées par le feu et que l'acte a été commis par vengeance », énumère-t-il.

Le magistrat signale aussi « que les actes de l'accusée ont mis sérieusement la vie des occupants en danger, le feu ayant été allumé à proximité du bâtiment. L'accusée savait que l'immeuble était habité et que Raymond Jobin s'y trouvait au moment où le feu a été allumé. L'incendie a été allumé la nuit, alors que les gens dormaient », écrit le juge Poulin.

« Les circonstances aggravantes et pertinentes, la situation personnelle de l'accusée ainsi que tous les objectifs de détermination de la peine prévus aux articles 718 à 718.2 du Code criminel, le Tribunal arrive à la conclusion que la peine juste, proportionnelle et appropriée à imposer est de 6 ans d'emprisonnement », écrit-il.

La défense voit les choses d'un œil différent. Me Guillaume Lafleur-Marcotte confirme qu'il interjette un appel sur le verdict de culpabilité. « Ma cliente a toujours clamé son innocence. J'aime penser qu'avant de priver un humain de six ans de sa vie après un procès de six jours, qu'il est préférable au moins de ne pas se tromper quant à la localisation de l'appartement de la victime alléguée avec égards pour l'honorable juge Poulin ».

Katia Trudel a été déclarée coupable le 5 juillet 2023. 12 jours plus tard, elle était de nouveau arrêtée pour avoir notamment communiqué avec Réal Simard qui était le témoin principal de la Couronne dans le cadre du procès pour l'incendie. Elle fait également face à des accusations de harcèlement criminel, menaces de mort et tentative d'entrave au cours de la justice, a aussi indiqué le juge dans sa décision.

À la sentence de six ans d'emprisonnement, l'accusée devra fournir son ADN. Il lui sera aussi interdit de posséder une arme à feu pendant 10 ans et de communiquer durant sa période de détention avec les personnes qui habitaient dans l'immeuble du 100, rue John-Nairne.

PERFORMANCE

Ford

5 JOURS SEULEMENT

Votre F-150 2023 au prix le plus bas de l'année

10 000$ de rabais sur les XLT en inventaire

11 000$ de rabais sur les Lariat en inventaire

58 ANS — SÉRIE F® — LES CAMIONS LES PLUS VENDUS AU CANADA

Cette offre prend fin le 12 février 2024

*Rabais applicables uniquement sur les modèles en inventaire. Ne s'applique pas au Lightning.

PERFORMANCE

Ford

GAGNANT 2017 et 2018 PRIX DU PRÉSIDENT — EN RECONNAISSANCE D'UN RENDEMENT EXCEPTIONNEL DANS LES DOMAINES DES VENTES ET DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

FRÉDÉRIC LAJOIE
Directeur général

ÉRIC DESBIENS
Représentant des ventes

FRANÇOIS IMBEAULT
Représentant des ventes

ENSEMBLE DEPUIS 1968 — 418 665-3751 — PERFORMANCE-FORD.CA

Concours Saint-Valentin

À gagner

Souper amoureux

Valeur de 200$

LES LABOURS
RESTAURANT

50, rue de la Ferme, Baie-Saint-Paul | 418 240-4100
Le restaurant est situé à
l'Hôtel & Spa Le Germain de Charlevoix

Menu Expérience
Table d'hôte
(pour 2 personnes)

Mise en bouche Entrée
Une surprise
Plat principal Dessert

Le concours est ouvert aux 18 ans et plus.
La durée du concours est du
31 janvier au 11 février 2024 à 16 h.

Le tirage aura lieu le 12 février 2024 à 16 h.

Inscrivez -vous au
charlevoisien.com
Onglet Concours

Le prix est une gracieuseté du Restaurant Les Labours

Association des gens affaires de Baie-Saint-Paul

Le retour de Rêves d'automne analysé

L'Association des gens d'affaires de Baie-Saint-Paul passe à l'action et compte prendre plus de place dans le milieu. Ses dirigeants veulent qu'elle devienne « un acteur de communauté incontournable ». Cela passe d'abord par un rapprochement auprès des membres et d'une augmentation de leur nombre. Le retour de Rêves d'automne est aussi dans leurs plans.

Lisianne Tremblay

« On souhaite porter les projets et faire entendre nos membres. On veut se donner le temps de renouer avec eux. On n'a pas assez été près d'eux durant les deux dernières années », constate le co-directeur, Pierre Laurent Salin-de-L'Étoile.

Un exercice de planification stratégique s'est déroulé sur une période de trois mois. Les gens d'affaires ont pu y participer afin de donner leur avis.

Lors de la présentation, on constate que l'Association s'implique dans plusieurs projets, mais cela ne l'a pas empêché de perdre une quarantaine de membres alors qu'elle en compte 140. Les deux employés travailleront pour renverser cette tendance.

Le nouveau conseil d'administration était fier de présenter la nouvelle mouture de l'Association des gens d'affaires de Baie-Saint-Paul, le 31 janvier.

Pour ce faire, des catégories de membres seront créées. Des gens qui n'ont pas de place d'affaires à Baie-Saint-Paul pourront notamment contribuer en tant que membres volontaires.

Quant à l'organisation d'événements, qui fait aussi partie de son rôle, le maire suppléant Gaston Duchesne a pour sa part demandé le retour de l'événement Rêves d'automne, ce qui n'a pas été écarté. « Nous allons revoir le calendrier des événements et cela n'est pas exclu de refaire l'événement », précise Geneviève Marcotte, co-directrice et responsable des opérations.

L'artiste multidisciplinaire Ludovic Gervais a pour sa part demandé comment l'association pouvait aider les petites entreprises de la rue Saint-Jean-Baptiste, dont plusieurs vivent des difficultés.

« On a la volonté de se rapprocher de vous et mieux connaître vos enjeux », a répondu M. Laurent Salin-de-L'Étoile.

Regagner la confiance

Cette année, l'Association veut tester « différentes approches et faire ses preuves afin de regagner la confiance de ses membres. On veut continuer de soutenir et dynamiser le milieu grâce à des événements, ce qu'on fait déjà. C'est difficile de mettre en place des choses du jour au lendemain. On veut que nos actions soient pertinentes et en adéquation avec ce que souhaitent nos membres », termine Mme Marcotte.

Elle conservera les mandats d'organiser le marché public et le marché de Noël de Baie-Saint-Paul.

Réunion de bureau,
entre amis ou en famille

l'endroit pour déjeuner
c'est ici

ORANGE
BISTRO

LA PLACE
pour déjeuner au centre-ville de Baie-Saint-Paul

7 jours sur 7 de 8 h à 15 h

Enfant **moins de 6 ans** gratuit de 8 h à 10 h
un enfant par adulte

POUR RÉSERVATION:
418 240-1197

29, rue Ambroise-Fafard,
Baie-Saint-Paul G3Z 2J2
418 240-1197 | info@orangebistro.com

Courez la chance DE GAGNER 500$ D'ÉPICERIE

Lire. Découvrir. Partager.

Bienvenue dans l'ère moderne de l'information

L'information régionale en temps réel, partout, tout le temps, c'est

MAINTENANT POSSIBLE!

Téléchargez notre nouvelle application pour Iphone ou Android d'ici le 25 février 2024 et vous pourriez gagner l'un des deux bons d'épicerie de 500 $ offerts par vos marchands IGA de Clermont et de Baie-Saint-Paul.

Règlements du concours sur notre site web

IGA Famille Lambert
110, boul Notre Dame, Clermont

IGA FAMILLE MÉNARD
Baie-Saint-Paul
418-435-5210
1020, boul Mgr de Laval, Baie-Saint-Paul

Le Charlevoisien

POUR TÉLÉCHARGER, RENDEZ-VOUS SUR

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Une vingtaine de personnes, majoritairement des femmes, manifestaient sur la place du citoyen, à Baie-Saint-Paul.

Charlevoix contre les féminicides

(JBL) Une quarantaine de personnes ont manifesté ce midi à Baie-Saint-Paul et La Malbaie pour dénoncer les féminicides, alors que le Québec en compte déjà deux en ce début d'année 2024. Les groupes féministes de la région demandent au gouvernement de faire de la lutte contre les violences faites aux femmes une priorité.

Plusieurs manifestations avaient lieu simultanément dans la région de la Capitale-Nationale. Dans Charlevoix, elles étaient organisées par quatre groupes : la Maison La Montée, le CALACS de Charlevoix, le Centre des femmes de Charlevoix et le Centre-Femmes aux Plurielles.

Ces rassemblements se sont organisés à la mémoire de Narjess Ben Yedder, une femme tuée par son conjoint à Montréal, le 26 janvier, et de toutes les femmes tuées en contexte de violence conjugale. À compter de maintenant, les groupes de femmes manifesteront chaque jeudi suivant un féminicide.

Les organisatrices souhaitent ainsi sensibiliser la population et réclamer des actions gouvernementales. « Parce que la violence faite aux femmes est un problème de société (…), nous exigeons que le gouvernement fasse de la lutte contre les violences, une priorité », a déclaré Élisabeth Caron, intervenante au Centre des femmes de Charlevoix.

Selon la porte-parole, on estime qu'au Canada, environ une femme est tuée par son conjoint tous les sept jours.

Une action simultanée se déroulait sur le boulevard de Comporté, à La Malbaie. Photo Jean-Baptiste Levêque

Valide le 8 février 2024

Examen de la vue
gratuit[1] Fait par un optométriste
Monture
gratuite[2]

Réservez maintenant 418 202-1230

1) L'examen oculo-visuel comprenant l'OCT. fait par un optométriste pour les 18 à 64 ans est gratuit, couvert par la RAMQ pour les 0-17a et 65a et +.
2) Promotion valide le 8 fév. 2024 à La Malbaie et jusqu'à concurrence de 250$ sur toutes les montures sélectionnées à l'achat de verres ophtalmiques. Détails en magasin. Dr Savard, optométriste. Véronique Michaud, opticienne.

LA VUE.CA

Semaine des ENSEIGNANTES et des ENSEIGNANTS

Du 4 au 10 février 2024

Enseignantes et enseignants : ensemble, soulignons l'importance de leur rôle

Au Québec, les enseignantes et les enseignants effectuent un travail remarquable au quotidien. Contribuant à la réussite éducative des élèves, ces personnes engagées ont également un impact sur le développement de la société dans son ensemble. Souligner leur implication exceptionnelle et multiplier les actions afin d'améliorer leurs conditions de travail sont des gestes essentiels pour valoriser cette noble — et indispensable! — profession.

Du 4 au 10 février 2024 se déroule la 30e édition de la Semaine des enseignantes et des enseignants. Vous occupez un emploi en milieu scolaire? Vous avez des enfants fréquentant un établissement d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire ou aux adultes? Vous croyez tout simplement que l'éducation devrait être une priorité? Profitez de l'occasion pour écrire un mot de gratitude (ou offrir un petit cadeau!) aux personnes dévouées qui aident les enfants à développer leurs habiletés et à s'épanouir.

À toutes les enseignantes et à tous les enseignants du Québec, nous vous disons MERCI du fond du cœur!

Semaine des enseignantes et des enseignants

4 au 10 février 2024

Au cours des derniers mois, les profs se sont mobilisés et ont démontré qu'ils ont à cœur l'amélioration de notre système d'éducation public. Bravo et merci!

Au gouvernement, maintenant, de démontrer son engagement. Régler les maux de la profession enseignante, négligée depuis trop longtemps, se fera sur plusieurs années et non en une seule semaine.

SERF – Syndicat de l'enseignement de la région du fer

Syndicat de l'enseignement de Charlevoix (SEC-CSQ)

Syndicat de l'enseignement de la Haute Côte-Nord

Fédération des syndicats de l'enseignement CSQ

CSQ – Centrale des syndicats du Québec

Le Charlevoisien deviendra un quotidien numérique

Le Charlevoisien devient un média entièrement numérique à compter du 1er mai. Après 28 ans, la version papier du Charlevoisien cessera. La dernière édition sera imprimée le 24 avril.

Dave Kidd

La suppression du Publisac par Transcontinental, la hausse des coûts d'impression et de transport, les enjeux environnementaux, la baisse des revenus traditionnels et la concurrence inégale des grands joueurs comme Facebook auront sonné le glas de la version papier. « C'est un pincement au cœur de devoir annoncer la fin de l'édition papier, mais une fois la nostalgie passée, notre équipe est enthousiaste de propulser notre média numérique », a indiqué l'éditeur Sylvain Desmeules, qui était aussi le directeur de l'information fondateur du Charlevoisien.

Guy Charlebois, qui a fondé Le Charlevoisien en compagnie du regretté Charles Warren et de Paul Brisson le 9 mars 1996, était lui aussi nostalgique. Cependant, il estime que le virage que prend Le Charlevoisien « est le bon. On n'abandonne pas notre mission première qui est d'informer notre monde. C'est le véhicule qui change », dit l'homme qui œuvre dans le milieu des hebdomadaires depuis 50 ans.

La décision survient après une longue réflexion au sein des Éditions Nordiques qui continuent de publier trois autres journaux. « Maintenir le papier dans Charlevoix était insoutenable sur le plan financier dans le contexte actuel. S'obstiner à produire un journal papier serait suicidaire. Nous avons fait le choix d'assumer notre mission d'informer les populations locales en offrant un nouveau média numérique de qualité », lance Simon Brisson, président des Éditions Nordiques.

L'éditeur du Charlevoisien a déjà procédé à des rencontres avec des élus et intervenants pour les informer de la décision. Personne n'est tombé en bas de sa chaise en apprenant la nouvelle. « Nous avons la certitude que les organisations et entreprises nous suivront vers le numérique. Nous allons prendre le temps d'expliquer aux gens comment nous consulter sur le web. Nous allons arriver avec une offre numérique originale », ajoute Sylvain Desmeules.

Avec le lancement de sa récente application mobile et les changements à venir sur le site web, déjà très fréquenté, Le Charlevoisien se tourne vers l'avenir sans oublier ses lecteurs et annonceurs. Le changement est majeur certes, mais Le Charlevoisien a choisi d'innover plutôt que de disparaitre.

La transformation numérique du Charlevoisien n'a aucun impact sur ses bureaux de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie. Ils demeurent ouverts et aux mêmes endroits.

Le journaliste Jean-Baptiste Levêque et l'éditeur Sylvain Desmeules.

Du 4 au 10 février 2024 se déroule la 34e Semaine de prévention du suicide, une initiative de l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS). Avec le thème « Mieux vaut prévenir que mourir », celle-ci vise à mettre en lumière toute l'importance de la prévention et souhaite encourager la population québécoise à parler de cet acte irréversible qui ne devrait jamais être une option pour mettre fin à la souffrance.

Pourquoi en parler?

Oser avoir une telle discussion avec un proche peut certes générer un malaise, mais ce simple geste peut tout changer pour celui ou celle qui vit de la détresse. Et rappelez-vous que parler du suicide n'aggravera pas la situation et n'encouragera pas le passage à l'acte. Il s'agit au contraire d'une excellente façon de prévenir celui-ci. En posant la question, en partageant vos inquiétudes et en vous intéressant à la personne, vous pouvez l'aider à se sentir moins seule.

Un proche vous inquiète?

Si un membre de votre entourage a changé de comportement, s'isole ou semble sans cesse découragé, par exemple, et que vous ne savez pas comment aborder la question avec lui, visitez le oseparlerdusuicide.com. Vous y trouverez notamment des conseils pour entamer le dialogue ainsi qu'une foule de renseignements pour mieux comprendre la détresse et savoir comment y répondre.

Vous pensez au suicide?

Si vous envisagez le suicide, n'hésitez surtout pas à demander de l'aide. Vous pouvez entre autres vous rendre au suicide.ca pour communiquer avec des intervenants qualifiés selon la méthode qui vous convient le mieux (textos, appels téléphoniques, clavardage). Le service d'aide professionnel est confidentiel et disponible en tout temps.

Mobilisons-nous!

Chaque jour, trois Québécois ou Québécoises se suicident. Pour contribuer à changer les choses, vous pouvez par exemple offrir l'épingle « T'es important-e pour moi » à vos êtres chers, partager des messages de prévention en utilisant le mot-clic #OseParlerDuSuicide, ou participer à des activités de sensibilisation.

À go, parlons du suicide!

CENTRE DE PRÉVENTION
DU SUICIDE DE CHARLEVOIX
Prévention Intervention Postvention

SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

DU 4 AU 10 FÉVRIER 2024

Financé par la FONDATION MALLE BAYE

T'ES IMPORTANT POUR NOUS !

Lorsque la souffrance est si grande, à tel point que le suicide peut sembler devenir la seule issue envisageable ou si vous êtes inquiet pour un proche, demander de l'aide est le premier pas dans la bonne direction.

Ne restez pas seul !

Aborder la problématique du suicide avec nos proches et dans nos milieux est une façon de prévenir le suicide.

L'IMAGE DU CPSC FAIT PEAU NEUVE !

SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE POSTALE

Nous vous invitons à **OSER** parler du suicide malgré les craintes ou l'inconfort, puisque agir peut faire toute la différence.

Le **Centre de prévention du suicide de Charlevoix** a pour objectif de sensibiliser, d'aider et d'accompagner tous les gens de la région qui vivent avec une détresse suicidaire.

IL EST TEMPS QUE LE SUICIDE NE SOIT PLUS CONSIDÉRÉ COMME UNE OPTION POUR METTRE FIN À SA SOUFFRANCE.

MYTHES ET RÉALITÉS SUR LE SUICIDE

"Poser la question ou parler du suicide peut encourager le passage à l'acte."

FAUX

Le suicide est un sujet dérangeant dont on parle difficilement. Pourtant, en parlant du suicide, on peut démystifier le phénomène et parvenir à aider une personne en détresse.

Demander directement à une personne si elle pense au suicide, ce n'est pas lui suggérer l'idée, mais ouvrir la porte à l'expression de sa souffrance. **Lorsque la question est posée**, la personne en détresse ressent souvent du soulagement et constate qu'elle n'est plus seule.

Attention : **parler du suicide**, oui. Mais pas n'importe comment! On doit, entre autres, éviter de banaliser le sujet ou de louanger quelqu'un qui s'est suicidé. Il faut aussi faire attention à la façon de traiter le suicide dans les médias et les oeuvres artistiques. Un traitement inadéquat peut créer un effet d'entraînement.

- source AQPS

TU AS BESOIN D'AIDE ? TU ES INQUIET POUR UN PROCHE ?

418 665-0096 **1 866-APPELLE (277-3553) 24/7**

CPS-CHARLEVOIX.COM • AIDE@CPS-CHARLEVOIX.COM • SUICIDE.CA

Le site de l'ex Miche-Main est à vendre

(LT) Daniel Girard revoit ses plans et abandonne son projet de construire une station-service avec dépanneur sur le site de l'ancien restaurant Miche-Main, à Saint-Hilarion. Le terrain est maintenant en vente pour près de 1 M$.

« Ma décision a été prise après de mûres réflexions. J'ai décidé de vendre pour des raisons de santé. Aussi, je suis rendu à 72 ans. C'est difficile de lancer un nouveau commerce alors qu'on n'a pas de relève ni d'employés », commente le promoteur, qui est aussi propriétaire de Pêcheries Daniel Girard.

Le coût pour le terrain de 109 000 pieds carrés situé au 269, route 138 à Saint-Hilarion, est fixé à 949 000 $.

M. Girard aimerait vendre aussi le projet. Des démarches ont déjà été réalisées, dont l'étude environnementale et des tests sismiques. Le promoteur avait aussi obtenu une soumission des coûts de construction d'un entrepreneur ainsi que les plans et devis.

« Je suis certain que nous allons le vendre. Il y a déjà deux personnes intéressées par le projet alors que l'agente d'immeubles Josette McNicoll a publié les premières photos pour la vente hier », ajoute M. Girard. Rappelons que le restaurant le

Miche-Main et le Motel Gil Ber ont été démolis pour faire place à ce projet.

Entraînement de réservistes près du Dôme

(DK) Une trentaine de militaires réservistes du Régiment de la Chaudière ont participé la fin de semaine dernière à l'exercice Airain polaire 2.

Les réservistes ont passé la nuit sous la tente à l'entrée du sentier du Dôme, sur le territoire de la Zec des Martres, au nord de Saint-Urbain. C'était leur premier contact avec notre coin de pays dans des conditions plutôt rigoureuses.

Les réservistes ont monté et démonté leur campement à deux reprises.

Ce n'est pas par hasard que Charlevoix a été choisi pour cet exercice. « C'est un terrain qu'on ne connait pas. En venant ici, on n'a pas le choix de lire la carte. On n'a aucune idée d'où arrivera l'ennemi », mentionne en riant la capitaine Élaine Jean, avant d'ajouter plus sérieusement que « cela donne un avantage au niveau de la formation ».

L'exercice vise la confirmation des compétences des militaires par temps froid. Ils ont été servis puisque tôt le samedi matin, il faisait -15°C sur le site. « C'est dans nos compétences d'opérer par temps froid. L'exercice comprend deux nuits en forêt, ce qui implique deux montages et autant de démontages de camp. Les exercices avec les armes sont différents au froid. Même si aucune munition n'est utilisée (les chargeurs sont vides), on les pratique », poursuit l'officière.

La nuit dans la tente, ça veut aussi dire que chacun effectue son tour de garde pour entre autres s'assurer que l'appareil de chauffage ne rencontre pas de problème. « C'est une authentique simulation avec tout ce qu'elle comporte, comme la validation des acquis », ajoute la capitaine Jean.

Pour certains membres du Régiment de la Chaudière, la sortie en raquettes était une première. « Deux n'avaient jamais mis de raquettes. On apprend dans ces exercices. C'est de l'apprentissage, un entraînement dans des conditions hivernales », a souligné le sergent Nicolas Coulombe, adjoint de peloton, qui est comptable dans la vie de tous les jours.

La simulation s'effectuait dans un territoire inconnu.

La démolition est commencée

(DK) Le projet de modernisation de l'Hôpital de La Malbaie devient encore plus concret. La démolition de l'ancienne école Marguerite-d'Youville est commencée.

Le projet de 355 M$ prévoit que l'aménagement du futur bloc de 13 000 mètres carrés débute au printemps 2025.

Un projet culturel à Saint-Hilarion

(LT) Le conseil des maires de la MRC de Charlevoix appuie le projet culturel de la Municipalité de Saint-Hilarion, qui souhaite mettre en place une installation artistique au sommet de la montagne de la Croix. Une somme de 11 700 $ sera remise à la municipalité grâce à l'Entente de développement culturel.

L'initiative proposera une expérience de réalité augmentée. En utilisant la caméra de son téléphone, il sera possible de découvrir du contenu numérique mettant en valeur les paysages du village, notamment à l'aide d'œuvres d'artistes les ayant peints, peut-on lire dans le communiqué. L'artiste Sébastien Lafleur contribuera à la réalisation de ce projet.

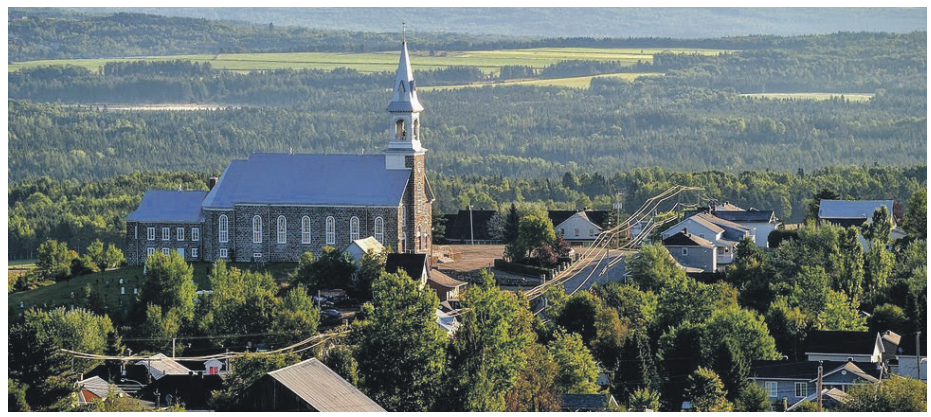

Un projet artistique sera mis en place au sommet de la montagne de la croix à Saint-Hilarion. Picasa

HEBDO POP

Faites parvenir vos demandes à info@lecharlevoisien.com

CHARLEVOIX

Accompagner vers la fin de vie
Le Centre d'action bénévole de Charlevoix – Service aux personnes proches aidantes offre une série de 6 ateliers conçus pour informer et réfléchir sur différentes thématiques entourant la fin de vie. Les rencontres auront lieu tous les jeudis du 15 février au 28 mars (sauf le 7 mars) de 13h30 à 16 h. Inscription obligatoire avant le 7 février au 418 665-7567.

Classe de maître
11 février à 14 h : La Société de concert de Charlevoix vous invite à une classe de maître au Carrefour culturel Paul-Médéric à Baie-Saint-Paul. Coût pour les auditeurs : 5 $.

Dîner communautaire
13 février à 11h45 : dîner communautaire du Centre d'action bénévole de Charlevoix au sous-sol du Centre communautaire de Charlevoix à La Malbaie. Info ou réservation : 418 665-7567. Coût : 10 $. Prix de présence. Pour tous.

Programme parentalité positive
Le CPE Pignons sur rue, Évolution Charlevoix et La Marée vous proposent trois conférences sur le Programme parentalité positive. La première a eu lieu le 31 janvier. La seconde est prévue le 28 février à 19 h en mode virtuel via la plateforme Teams et portera sur « L'estime de soi chez l'enfant ». Gratuit. On s'inscrit au 418 665-0050 poste 6 ou à t.lamontagne@lamaree.ca. La troisième date sera communiquée ultérieurement dans cette rubrique.

BAIE-SAINT-PAUL

Centre des femmes en bref
Femmes artistes recherchées dans le cadre de l'exposition collective Visu'Elles qui aura lieu en mars prochain. Thème cette année : Instinct Solidaire. Info ou inscription : 418 435-5752.

Club Bon Cœur en bref
Une bonne habitude de vie : rejoignez le Club de marche, lundi et mercredi à 13h30 et Marche détente les jeudis à 13h30. Départ à l'arrière de Maison Mère. Info ou inscription : 418 240-9999 / clubboncoeur@gmail.com. Suivez-nous : Facebook et site Internet.

Espace Famille en bref
8 février de 9 h à 11 h : Cuisinez avec votre enfant. Recettes santé et gourmandes à refaire à la maison. / 22 février de 9 h à 11 h : Atelier sur l'utilisation équilibrée des écrans. Recommandations pour les 0-5 ans. Alternatives ? / Les activités ont lieu au Centre des femmes. Info ou inscription : 418 435-5752 ou via Messenger.

CLERMONT

Fadoq en bref
17 février à 20 h : Soirée dansante avec l'orchestre Rachelle à l'animation. Pétanque atout tous les mercredis à 13h30 et cours de danses en ligne tous les jeudis au coût de 7$/séance. Info ou inscription : 418 439-2429/2887.

LA MALBAIE

Cercle des fermières en bref
8 février à 19 h : Prochaine rencontre au Centre des loisirs de Rivière-Malbaie. Les arts textiles vous intéressent? Faites partie de la plus grande association féminine du Québec! Info : cfqlamalbaie09@gmail.com.

Fadoq en bref
10 février à 20 h : Soirée dansante avec l'orchestre Tempo à l'animation. Info : 418 665-1031/6314. / Cours de danse tous les dimanches à 19 h. Info : 418 665-6535.

LES ÉBOULEMENTS

Biblio en bref
Horaire : mardis de 9h30 à 11 h et mercredis et dimanches de 13 h à 15h30.

Cercle des fermières en bref
14 février à 19 h : Prochaine rencontre mensuelle au local habituel. / Tricot tous les mardis à 13h30. Bienvenue aux nouvelles membres, dès 14 ans! Cotisation annuelle 35 $. Info : 581 980-4430.

SAINT-SIMÉON

Carvanal en bref
Voici la programmation de la 65e édition du Carnaval : 10 février – Soirée des duchesses. Animation : Hobby Band / 17 février – Soirée du Couronnement. Animation : Dominique et Catherine. / 24 février – Souper canadien et bal de la Reine. Animation : Christian Tremblay.

Centre Inouï
Jusqu'au 14 avril : Exposition « Cet endroit que nous appelons maison » regroupant des œuvres de 5 artistes en art actuel et artefacts de la collection du Musée de Charlevoix. Ouvert du jeudi au dimanche de 12 à17 h. Gratuit.

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Jean-Paul Bergeron
(1929-2024)

Nous, la famille, remercions chaleureusement du fond du cœur tous les parents et ami(e)s qui nous ont manifesté des marques de sympathie, lors du décès de M. Jean-Paul Bergeron, survenu le 14 janvier dernier. Que chacun de vous trouve en ce message l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme lui étant adressés personnellement.

Ses enfants Louise, Solange, Jean, Claude et Renée

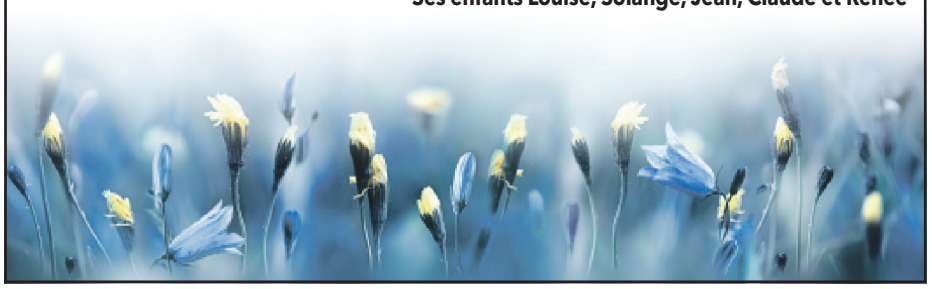

AVIS DE DÉCÈS

Lise Harvey (Dubois)
1959-2024

À l'Hôpital de La Malbaie, le 27 janvier 2024, à l'âge de 64 ans et 4 mois est décédée dame Lise Harvey (Dubois) épouse de M. Gilles Dubois. Elle était la fille bien-aimée de feu M. Raymond Harvey et de feu dame Thérèse Desbiens. Elle demeurait à La Malbaie (secteur Cap-à-l'Aigle).

La famille vous accueillera pour un moment de reconnaissance, aux Services Commémoratifs Charlevoix, 447, rue Saint-Étienne, La Malbaie, le samedi 10 février 2024 de 8h30 à 10h45 suivi du service religieux à 11 h en l'église de Pointe-au-Pic. L'inhumation se fera au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Elle laisse dans un profond deuil son époux et compagnon de voyage Gilles Dubois; ses enfants : Sébastien, Alexandre (Lucie Maltais) et Raphaël (Marie-Michèle Quintal); ses petits-enfants adorés : Karel, Nélia, Félix, Romy et Ellie; ses beaux-frères et belles sœurs de la famille Dubois : Hélène (Alain Belley), Yves (Micheline Bouchard), Diane, François (Isabelle Néron), André (Guylaine Saint-Pierre) et Nicole; sa famille biologique Leblanc et Roy du Nouveau-Brunswick, plus particulièrement son frère Marcel Leblanc (Colette Pelletier) ainsi que ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel du 4e étage de l'Hôpital de La Malbaie, l'équipe d'oncologie et le CLSC pour leurs bons soins et leur dévouement.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des dons à La Fondation de l'Hôpital de La Malbaie ou à L'Association pulmonaire du Québec, les formulaires seront disponibles au salon et en ligne au : https://www.fondationhopitallamalbaie.org/donner ou https://poumonquebec.ca/faire-un-don/

Les funérailles seront dirigées par Services Commémoratifs Charlevoix,
447 Saint-Étienne, La Malbaie, G5A 1H4
Tél : 418 665-0003 | Télec.: 418 665-3743 | info@sccharlevoix.ca

AVIS DE DÉCÈS

Mario Harvey
1964-2024

À son domicile, le 30 janvier, à l'âge de 59 ans et 8 mois, est décédé M. Mario Harvey, ami de coeur de Nathalie Tremblay, fils de feu M. Jean-Guy Harvey et de Mme Jocelyne Maltais. Il demeurait à La Malbaie.

Il a été confié à la Coopérative Funéraire Charlevoisienne. Selon ses volontés, il n'y aura pas de condoléances au salon, ni de service religieux.

M. Harvey laisse dans le deuil son amie Nathalie Tremblay; sa mère Mme Jocelyne Maltais; ses enfants; ses petits-enfants; son frère et ses soeurs; ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces et autres parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Maladies du Coeur et de l'AVC. Les formulaires seront disponibles sur le site.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE CHARLEVOISIENNE - Clermont / La Malbaie / Saint-Siméon
418 665-2455 | 418 439-2828

AVIS DE DÉCÈS

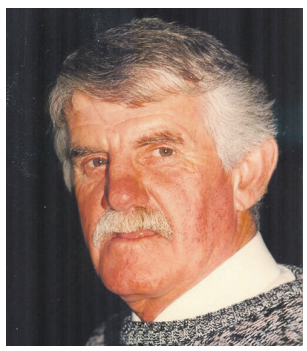

Michel-Raymond Boulianne
1929-2023

À l'Hôpital de La Malbaie, le 27 décembre, à l'âge de 94 ans et 3 mois, est décédé M. Michel-Raymond Boulianne, fils de feu M. Michel Boulianne et de feu dame Marie-Anne Lynch. Il demeurait à La Malbaie (secteur de Pointe-au-Pic).

Les membres de la famille accueilleront parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire Charlevoisienne,138, rue Doucet à La Malbaie, le samedi 10 février de 13 h à 14 h, suivi d'une cérémonie du dernier adieu au même endroit. Les cendres de M. Boulianne seront déposées au Columbarium de la Coopérative Funéraire Chalevoisienne, 138, rue Doucet à La Malbaie.

M. Boulianne laisse dans le deuil ses filleuls: Donald Villeneuve et Martin Maltais ainsi que plusieurs neveux, nièces et autres parents et ami(e)s. Il est allé rejoindre ses frères et soeurs: Jeannine, Mireille, Georges et May. La famille tient à remercier les médecins et le personnel des 3e et 4e étages de l'Hôpital de La Malbaie pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation Hôpital de La Malbaie. Les formulaires seront disponibles au salon.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE CHARLEVOISIENNE - Clermont / La Malbaie / Saint-Siméon
418 665-2455 | 418 439-2828

LES PETITES ANNONCES

HEURES DE TOMBÉE
Jeudi - 16 H

Annonce régulière, 20 mots et moins : **9 $**
Annonce encadrée, gras ou inversée : **11 $**
Annonce couleur : **15 $**

PRIÈRES

Prière régulière	**12 $**
Prière longue	**25 $**
Prière avec photo	**35 $**

Dépôt:

BAIE-SAINT-PAUL
À notre bureau
45, boul. Raymond-Mailloux
Baie-Saint-Paul, Qc
Tél.: 418 665-1299 poste 2210

Paiement en Argent, Visa ou Master
Toutes les annonces classées devront être payé avant parution.

Par courriel: reception@lemanic.ca

CHAMBRE À LOUER

CHAMBRE à louer, salle de bain privée, foyer, accès à la cuisine. Ne pas laisser de message. Tél. : 418 435-2454

LOCAUX À LOUER

Bureau à louer, 350$/mois, situé au 2e étage de l'Hôtel & Spa Le Germain Charlevoix, bureau à louer, tout compris, il ne vous reste qu'à payer l'internet. 2 fenêtres. 2,88 m X 3,5 m. Disponible dès maintenant. Tél.: 418-240-4101

CLERMONT 76, boul. Notre-Dame, local de 1 200 pi², disponible immédiatement. Alexandre. Tél. 418 617-1523 ou 418 240-0728

LOGEMENTS À LOUER

BAIE-SAINT-PAUL, beau 5 ½ libre immédiatement. Frais peint. Électrique-locataire. Stationnement déneigé. Immeuble paisible. 1300 $ / mois. Répondre par courriel à : locationbsp@gmail.com

LOGEMENT 4 ½ au centre-ville de la Malbaie, refait à neuf en 2013, semi-meublé, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Électricité non incluse, 630 $ /mois, libre le 1er juillet 2024. Appelle Penny Tél. 418 633-0409

MAISON À LOUER

MAISON 4½ à louer au centre du village de St-Siméon, près de tous les services. Vue sur le fleuve. Tél. 418 665-1384

OFFRES D'EMPLOI

RECHERCHE-personne pour entretien ménager de chalets dans Charlevoix de 2 à 5 fois/semaine, 30 $/h. Appelez Antoine au 418 219-8995

OFFRE DE SERVICES

J'OFFRE mes services pour déneigement de toitures, à Baie-Saint-Paul et les environs. Jacques au 418 240-5501

RECHERCHE

AMATEUR sérieux de patrimoine maritime cherche demi-coques de goélette de Charlevoix (voitures d'eau). Préférence : ½ pouce au pied- aussi ¼ de pouce au pied. Prix fonction de la qualité de la pièce. Paul: prletourneau@outlook.com)

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS pour faveur obtenue à l'intention de Saint-Antoine. JL

TERRAIN

TERRAINS commerciaux à vendre ou à louer, 35 000 pi² situés à L'Isle-aux-Coudres. Tél 418 569-6226

DIVERS

ANA Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél. 450 309-0125

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438 899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré) 6920 (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

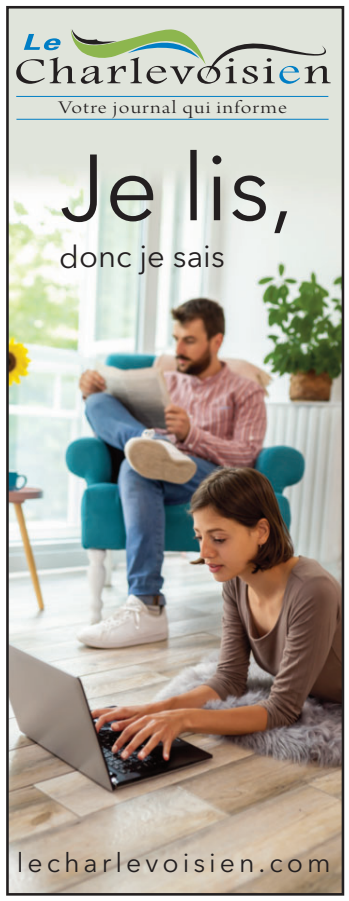

HOROSCOPE

ALEXANDRE AUBRY
alexandre.aubry.astrologue
alexandre@norja.net
514 667-4803

SEMAINE DU 4 AU 10 FÉVRIER 2024

SIGNES CHANCEUX DE LA SEMAINE : VERSEAU, POISSONS ET BÉLIER

BÉLIER (21 MARS - 20 AVRIL)
Des circonstances inattendues pourraient entraîner des retards. Pour minimiser la pression, planifiez vos rendez-vous avec un plus large intervalle. Il s'agit d'une période propice pour démarrer votre propre entreprise.

TAUREAU (21 AVRIL - 20 MAI)
On pourrait vous inviter à une escapade avec quelques amis. Rien ne vous apportera plus de joie que de vous évader, même si c'est juste pour passer du temps en nature, surtout si vous êtes habituellement en milieu urbain.

GÉMEAUX (21 MAI - 21 JUIN)
Vous pourriez expérimenter un large éventail d'émotions. Notamment, vous ferez un tri dans votre groupe d'amis : certains ne sont pas dignes de votre amitié, agissant davantage comme des opportunistes. Affirmez vos valeurs et faites-vous respecter dans ce processus.

CANCER (22 JUIN - 23 JUILLET)
Il est possible qu'une décision cruciale vous soumette à une pression considérable, mais il faudra collecter toutes les informations pertinentes pour évaluer le pour et le contre de manière éclairée. Accordez-vous le temps requis.

LION (24 JUILLET - 23 AOÛT)
Au travail, les tâches urgentes abonderont. Même si elle génère du stress, cette situation est susceptible de faire évoluer positivement votre parcours. Des opportunités d'avancement peuvent émerger de manière détournée.

VIERGE (24 AOÛT - 23 SEPTEMBRE)
Même si vous préférez la discrétion, vous vous retrouverez à l'avant-plan de manière notable, une situation qui exigera de surmonter votre timidité. Plusieurs vous exprimeront leur admiration et vous leur témoignerez votre gratitude.

BALANCE (24 SEPTEMBRE - 23 OCTOBRE)
Si vos enfants ont quitté le nid depuis un certain temps, vous pourriez envisager de vendre pour bénéficier d'une plus grande liberté. Si votre relation est récente, vous pourriez envisager de cohabiter dans un futur proche.

SCORPION (24 OCTOBRE - 22 NOVEMBRE)
Vous participerez à de multiples discussions. Vous élargirez votre clientèle et unifierez vos collaborateurs. Vos directives et vos conseils seront bien reçus, ce qui aura ultérieurement un impact positif sur vos finances.

SAGITTAIRE (23 NOVEMBRE - 21 DÉCEMBRE)
L'argent génère du stress chez de nombreuses personnes. Prenez le temps d'interagir avec des experts pour identifier des solutions et ainsi vous offrir une pause bien méritée permettant de vous desserrer la ceinture.

CAPRICORNE (22 DÉCEMBRE - 20 JANVIER)
Une énergie débordante vous anime, vous pouvez prendre d'assaut le monde! Vous aurez l'inspiration requise pour vous lancer dans une nouvelle initiative, tant professionnelle que personnelle, qui vous apportera un sentiment de profonde satisfaction.

VERSEAU (21 JANVIER - 18 FÉVRIER)
La nécessité d'un solide soutien se fera sentir sur les plans professionnel et personnel. Vous investirez tout votre être à l'endroit d'une personne chère à votre cœur. Il est possible que vos bons services soient parfois exploités devant tant de générosité.

POISSONS (19 FÉVRIER - 20 MARS)
Une semaine empreinte de tension qui vous incitera à accorder plus d'attention à votre bien-être en intensifiant vos activités physiques. Adepte des plaisirs gustatifs, il est bon pour le moral de s'accorder quelques douceurs de temps à autre.

Le Charlevoisien
Votre journal qui informe

45, boul. Raymond-Mailloux,
Baie-Saint-Paul, QC G3Z 1W2
t **418 435-0220**

53, rue John-Nairne, suite 100,
La Malbaie,QC G5A 1L8
t **418 665-1299**

LeCharlevoisien.com

FONDATEURS
Paul Brisson
Guy Charlebois
Charles Warren

ÉDITEUR
Sylvain Desmeules

MAQUETTISTE
Lynda Lévesque

DIRECTRICE DES VENTES
Marie-Claude Lapointe

CONSEILLERS VENTES ET MARKETING
Penny Lavoie
Jérôme Pelletier

COORDONNATRICE WEB ET DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE
Josey Picard

INFOGRAPHIE
Nancy Boivin

RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION
Penny Lavoie

RÉDACTEUR EN CHEF
Dave Kidd

JOURNALISTE EN ENVIRONEMENT
Émélie Bernier

JOURNALISTES
Lisianne Tremblay
Jean-Baptiste Levêque

IMPRESSION/TIRAGE
Québecor Média
15 500 exemplaires

ÉDITIONS NORDIQUES
770, de Bretagne, Baie-Comeau, G5C 1X5
Téléphone : 418 589-9990
Télécopieur : 418 589-1211

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

PRÉSIDENT
Simon Brisson

VICE-PRÉSIDENTE FINANCES ET ADMINISTRATION
Caroline Gagnon

COMMIS À LA FACTURATION
Claudie Julien
Valérie Normand

La distribution de votre journal implique une logistique importante. Beau temps mauvais temps, les camelots de notre réseau sont à pied d'œuvre à chaque semaine afin de faire la livraison dans les meilleurs délais. Merci de respecter leur travail en faisant preuve de compréhension à leur égard.

Journal hebdomadaire indépendant membre de hebdos QUÉBEC

RÉSEAU SÉLECT

PRÉPOSÉ.E À L'ÉCOCENTRE

Poste saisonnier (avril à octobre)
Lundi au jeudi – Écocentre de Saint-Urbain
32 h par semaine

Affecté.e au service de la gestion des matières résiduelles et de l'environnement vous devrez faire preuve d'autonomie, avoir le sens des responsabilités et prendre des initiatives.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

- Procéder à l'ouverture et à la fermeture de l'écocentre;
- Accueillir, informer et diriger les utilisateurs de l'écocentre;
- Effectuer le classement des matières dans les différents conteneurs;
- Évaluer la recevabilité des résidus et les tarifs applicables et percevoir les sommes s'il y a lieu (gestion de petite caisse);
- Émettre des bons de livraison et suivi de la quantité de matières reçues;
- Vérification et tri des matières dangereuses (après avoir reçu une formation appropriée);
- Veiller à la propreté du site;
- Effectuer toutes autres tâches reliées à l'emploi.

COMPÉTENCES NÉCESSAIRES

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES);
- Posséder une expérience de 3 à 6 mois dans la fonction ou une fonction similaire;
- Posséder de l'intérêt et de l'expérience pour le travail manuel;
- Avoir de l'intérêt pour le travail à l'extérieur;
- Avoir l'habileté à maintenir l'ordre et à faire preuve de tact et de courtoisie envers le public;
- Apte à travailler seul ou en équipe;
- Avoir une bonne condition physique, soit aucune limitation à manipuler des charges, à travailler debout pendant plusieurs heures et à travailler à l'extérieur (soleil, chaleur, froid, pluie, etc.) ;
- Faire preuve d'un souci constant envers la qualité des services rendus;
- Avoir un intérêt marqué pour la protection de l'environnement et pour la récupération.

Postulez maintenant et envoyez-nous votre CV avant le 21 février 2024, 13 h à itremblay@mrccharlevoix.ca.
Entrée en fonction: avril 2024
Seuls les candidat.e.s retenu.e.s seront contacté.e.s.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL AVANTAGEUSES

Rémunération selon la grille salariale de la convention collective en vigueur et avantages sociaux concurrentiels.

Un spectacle réussi pour La Kermesse

(LT) Plus de 350 personnes ont assisté aux deux représentations du spectacle hommage à Georges Moustaki qui se sont déroulées le 3 février à la chapelle de Maison mère. Le spectacle était organisé par La Kermesse. Les meilleures chansons du répertoire de Moustaki ont été interprétées par Yvan Bouchard, Raymond Bouchard, Alex Bouchard et Gabriel Dufour, un groupe de Petite-Rivière-Saint-François.

APPEL D'OFFRES PUBLIC

**TRANSPORTS DES CONTENEURS DE TYPE << ROLL-OFF >>
DE LA MRC DE CHARLEVOIXEST (DURÉE 3 ANS)**

La MRC de Charlevoix-Est demande des soumissions pour le transport et le déchargement des conteneurs de type « Roll-off » entre l'écocentre de Saint-Siméon, situé au 368, rue Bergeron (garage municipal), l'écocentre de La Malbaie situé sur le Plateau (accès au bout du boulevard Kane), le centre de compostage Compospro situé au 710, chemin de la Vallée, La Malbaie et le Lieu d'enfouissement technique (LET) situé au 119, chemin Snigole à Clermont. Le contrat est d'une durée de trois (3) ans.

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus à la MRC par courriel direction@mrccharlevoixest.ca ou en version papier à partir du 7 janvier 2024.

Les soumissions doivent être présentées sous pli cacheté portant l'inscription **« SOUMISSION –TRANSPORTS DES CONTENEURS DE TYPE ROLL-OFF 2024 (durée 3 ans) »**, avant le lundi 26 février 2024 à 11 h, à la réception de la MRC de Charlevoix-Est située au 172, boulevard Notre-Dame à Clermont. Les soumissions seront ouvertes en public au bureau de la MRC juste après la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions. Les heures d'ouverture des bureaux de la MRC de Charlevoix-Est sont de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi. Un original dûment rempli du formulaire de soumission, ainsi que les autres documents demandés doivent être inclus dans l'enveloppe déposée.

Le présent appel d'offres est assujetti au Règlement sur la gestion contractuelle de la MRC de Charlevoix-Est et est disponible sur le site Internet de la MRC. La MRC de Charlevoix-Est se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Elle peut passer outre à tout vice de forme et défaut mineur que peut contenir la soumission. Le maître de l'ouvrage n'est pas tenu de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission. De plus, la MRC se réserve le droit de refuser toute proposition d'un soumissionnaire dont la cote de classification auprès de la Commission des transports du Québec est à un niveau conditionnel ou à un niveau insatisfaisant. Pour des questions concernant cet appel d'offres, veuillez communiquer par courriel avec monsieur Michel Boulianne à michel.boulianne@mrccharlevoixest.ca.

Donné à Clermont, ce 7 février 2024

Michel Boulianne, directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments

AVIS ET EMPLOIS

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire de Charlevoix

Consultation publique pour le projet du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes liées aux fonctions du centre de services scolaire

Conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire de Charlevoix informe la population de son avis d'intention d'adopter le projet de *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes liées aux fonctions du centre de services scolaire*. Ce règlement s'applique aux plaintes autres que celles visées par la *Loi sur le protecteur national de l'élève*.

L'adoption de ce règlement aura lieu lors de la séance ordinaire du conseil d'administration du mercredi 13 mars 2024, qui se tiendra au centre administratif de La Malbaie, à 19 h 15.

La population peut consulter ce projet de règlement à l'accueil du centre administratif de Baie-Saint-Paul, situé au 200, rue Saint-Aubin, ainsi qu'à l'accueil du centre administratif de La Malbaie, situé au 100, rue Laure-Gaudreault, du 6 février au 11 mars inclusivement. Le document est aussi disponible sur le web : https://www.csscharlevoix.gouv.qc.ca/politiques-et-reglements/

Avis donné à La Malbaie, ce 6e jour du mois de février 2024.

Michèle Moreau, secrétaire générale

AVIS PUBLIC

JOURNÉE D'ENREGISTREMENT

RÈGLEMENT N^O 2022-15 SUR LE ZONAGE ET RÈGLEMENT N^O 2022-16 SUR LE LOTISSEMENT

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT, EN DATE DU 15 JANVIER 2024, D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES

1. INTRODUCTION
Le 15 janvier 2024, le conseil de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres a adopté le Règlement nº 2022-15 sur le zonage et le Règlement nº 2022-16 sur le lotissement.

Ces règlements ont été adoptés dans le contexte de l'adoption, le même jour, du Règlement nº 2022-14 sur le plan d'urbanisme. Ces règlements remplacent le Règlement nº 2009-07 sur le plan d'urbanisme actuellement en vigueur sur le territoire de la Municipalité, de même que les règlements nº 2009-08 sur le zonage et nº 2009-09 sur le lotissement.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), les règlements nº 2022-15 sur le zonage et nº 2022-16 sur le lotissement doivent être soumis à l'approbation des personnes habiles à voter du territoire de la Municipalité, conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2).

Le présent avis décrit donc le processus lié à l'obtention d'une telle approbation.

OBJETS
1.1 Règlement no 2022-15 sur le zonage
Le Règlement nº 2022-15 sur le zonage a notamment pour objets :
• de classifier les usages principaux et additionnels;
• de diviser le territoire de la Municipalité en zones;
• de spécifier, pour chaque zone, les constructions ou les usages qui sont autorisés et ceux qui sont prohibés;
• d'édicter des normes relatives aux cours et marges, aux bâtiments, aux équipements accessoires, aux usages, constructions et équipements temporaires, au stationnement, à l'aménagement des terrains, aux projets d'ensemble intégrés, à l'étalage et l'entreposage, à l'affichage, à l'environnement, à la gestion des odeurs en zone agricole, à l'implantation de résidences en zone agricole, ainsi qu'aux droits acquis.

Ce règlement concerne tout le territoire de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres mais contient des dispositions qui s'appliquent à certaines parties de ce territoire.

Ce règlement remplace ainsi le Règlement nº 2009-08 sur le zonage présentement en vigueur sur le territoire.

1.2 Règlement nº 2022-16 sur le lotissement
Le Règlement nº 2022-16 sur le lotissement a notamment pour objets d'édicter des normes sur la superficie et les dimensions des lots ou des terrains par catégories de construction ou d'usages, ainsi que les droits acquis relatifs aux opérations de lotissement.

Ce règlement concerne tout le territoire de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres mais contient certaines dispositions qui s'appliquent à une partie de ce territoire.

Ce règlement remplace ainsi le Règlement nº 2009-09 sur le lotissement présentement en vigueur sur le territoire.

DROIT DE SIGNER LES REGISTRES ET ENDROIT OÙ LES REGISTRES SERONT ACCESSIBLES
Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Municipalité en date du 15 janvier 2024 peuvent demander que le Règlement nº 2022-15 sur le zonage et le Règlement nº 2022-16 sur le lotissement fassent l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans l'un ou l'autre des registres ouverts à cette fin.

Ces registres seront accessibles de 9 h à 19 h le 15 février 2024, au 1026, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres (Québec) G0A 3J0

2. ANNONCE DU RÉSULTAT
Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé le 15 février 2024, à 19 h 05, à la salle du conseil de la Municipalité située au 1026, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres (Québec) G0A 3J0.

3. NOMBRE DE SIGNATURES REQUIS
Le nombre de signatures requis pour que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin est de 127. Si ce nombre n'est pas atteint, les règlements visés par le présent avis seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter.

4. DOCUMENTS ET INFORMATIONS
Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la soussignée situé au 1026, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres (Québec) G0A 3J0, aux jours et heures d'ouverture des bureaux et pendant la journée d'ouverture des registres, à l'endroit identifié à la section 1 du présent avis. Ils sont également disponibles sur le site Internet de la Municipalité : www.municipaliteiac.ca, à la section « Dernières nouvelles ».

Pour toute question ou information additionnelle au sujet de cette procédure d'enregistrement, communiquez avec la soussignée au 418 760-1060.

5. CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT DE SIGNER LE REGISTRE
Est une personne habile à voter ayant le droit de signer les registres visés par le présent avis :
5.1 Conditions générales à remplir à la date d'adoption des règlements, soit le 15 janvier 2024, et au moment de signer les registres :
1º être une personne physique domiciliée sur le territoire de la Municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
OU
2º être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1), situé sur le territoire de la Municipalité;
ET
3º n'être frappé d'aucune incapacité de voter prévue à la loi.

5.2 Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques :
Une personne physique doit également, à la même date et au moment de signer le registre, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

5.3 Condition supplémentaire, particulière aux propriétaires uniques ou occupants uniques d'un établissement d'entreprise :
L'inscription à titre de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un établissement d'entreprise est conditionnelle à la réception par la Municipalité d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant ou d'une résolution demandant cette inscription. Cet écrit doit être produit avant ou lors de la signature des registres.

5.4 Condition supplémentaire, particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble ou aux cooccupants d'un établissement d'entreprise :
Les copropriétaires indivis d'un immeuble ou les cooccupants d'un établissement d'entreprise qui sont des personnes habiles à voter doivent désigner parmi eux, le cas échéant, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne pour signer les registres pourvu que cette personne n'ait pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire, outre son inscription à la suite de toute désignation comme représentant d'une personne morale. Cette procuration doit être produite avant ou lors de la signature des registres.

Condition d'exercice, particulière aux personnes morales :
La personne morale qui est habile à voter signe les registres par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution et qui, le 15 janvier 2024 et au moment d'exercer ce droit, est majeur et de citoyenneté canadienne et n'est ni en curatelle, ni frappé d'une incapacité de voter prévue par la loi. Cette résolution doit être produite avant ou lors de la signature des registres.
Inscription unique :
Outre son inscription à la suite de toute désignation comme représentant d'une personne morale, le cas échéant, la personne qui est à plusieurs titres une personne habile à voter sur le territoire de la Municipalité n'est inscrite qu'à un seul de ces titres, selon l'ordre de priorité suivant :

1º à titre de personne domiciliée;
2º à titre de propriétaire unique d'un immeuble;
3º à titre d'occupant unique d'un établissement d'entreprise;
4º à titre de copropriétaire indivis d'un immeuble;
5º à titre de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

Dans le cas où plusieurs immeubles sont visés au paragraphe 2o ou 4o ci dessus, on considère celui qui a la plus grande valeur foncière. Dans le cas où plusieurs établissements d'entreprise sont visés au paragraphe 3º ou 5º ci-dessus, on considère celui qui a la plus grande valeur locative.

5.5 Modalités d'inscription aux registres et preuves d'identité
Lorsqu'elle se présente pour faire l'enregistrement des mentions qui la concernent, la personne doit déclarer ses nom, adresse et qualité à la personne responsable des registres. La personne doit en outre établir son identité à visage découvert en présentant sa carte d'assurance-maladie délivrée par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, son permis de conduire ou son permis probatoire délivré sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec, son passeport canadien, son certificat de statut d'Indien ou sa carte d'identité des Forces canadiennes.

Donné à L'Isle-aux-Coudres, ce trentième (30e) jour du mois de janvier deux mille vingt-quatre (2024).

Pamela Harvey, notaire, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

Daniel Melançon a plus d'un tour dans son « SACC »

(DK) Le Service d'aide communautaire de Charlevoix-Est (SACC) présente la 1re édition de son tournoi de golf. L'organisme mise sur un visage connu et populaire auprès du grand public pour assumer la présidence honoraire. Daniel Melançon a accepté de s'impliquer pour cette cause.

Grand amoureux de Charlevoix, le président d'honneur est un animateur et chroniqueur apprécié. Les golfeurs savent qu'il est passionné par ce sport. Il l'enseigne aussi depuis trois ans.

La participation de cette vedette du petit écran est définitivement un bon coup pour le SACC qui mise sur cette activité-bénéfice pour continuer son travail. « Tous les fonds récoltés lors de ce tournoi seront entièrement dédiés au soutien continu des initiatives et programmes de l'organisme au sein de la communauté de Charlevoix-Est, dans la lutte à la pauvreté et l'insécurité alimentaire », écrit-on dans un communiqué.

Trois personnes auront l'opportunité de faire partie du quatuor du président d'honneur. Les billets VIP pour cette expérience exclusive seront bientôt disponibles dans le cadre d'une vente aux enchères silencieuse. Les détails seront annoncés prochainement. Le tournoi du SACC aura lieu le samedi 8 juin au Club de golf Murray Bay de La Malbaie. Un départ simultané (*shotgun*) est confirmé par les organisateurs. Un cocktail, un souper et une soirée animée suivront après la ronde de golf.

Depuis 1987, le Service d'Aide communautaire de Charlevoix-Est a pour objectif de répondre aux besoins essentiels de la communauté en matière d'aide alimentaire. En plus de fournir une assistance alimentaire, l'organisme s'investit dans une mission d'intervention, d'éducation et de promotion d'un mode de vie sain auprès des personnes vulnérables de notre région. Pour s'inscrire au tournoi, rendez-vous au saccharlevoix.org.

Trois personnes qui auront remporté l'enchère silencieuse joueront au golf avec le président honoraire. Photo courtoisie

Ex-pilote de rallye

Du volant à la plume

(JBL) Yves Barbe, pilote de course automobile qui a couru durant 15 ans au Rallye de Charlevoix, a troqué son volant contre une plume pour son projet de retraite. Il publie un premier roman, *Un amour impossible*, qui se situe en partie dans la région.

Le maître au Championnat Canadien des Rallyes a toujours aimé les romans. À la retraite depuis juin 2023, il a décidé d'écrire une histoire qu'il portait en lui depuis longtemps. « C'est le récit fictif d'un amour impossible, sur fond de course automobile et de vie après la mort », résume l'auteur.

« Je parle beaucoup de Charlevoix dans mon livre. Ça commence sur un circuit de course dans Charlevoix (qui n'existe pas), ce qui lance l'histoire. Il y a des chapitres où les gens de la région vont reconnaitre certains endroits », précise l'ancien pilote.

Pour le moment, Yves Barbe distribue lui-même son livre. Un lancement aura lieu le samedi 17 février à 13h, au restaurant Allegro de La Malbaie.

Yves Barbe publie son premier roman, *Un amour impossible***.** Photo courtoisie

Études en journalisme

Deux prix pour Victor Carré

(JBL) Le malbéen Victor Carré, étudiant à l'École supérieure en Art et technologie des médias de Jonquière, a reçu deux prix lors du Gala des Alfreds, qui récompense les finissants qui se sont démarqués.

L'étudiant charlevoisien est actuellement en 3e et dernière année d'études en journalisme, au sein d'une cohorte de 35 élèves dans ce programme. Il a justement été honoré du prix Journalisme pour son professionnalisme, ses connaissances et son sens de l'éthique.

Celui que l'on a pu entendre l'été sur les ondes du FM Charlevoix s'est également mérité le prix Pierre Bruneau, qui récompense les connaissances générales d'un élève.

Pour terminer ses études, Victor Carré effectuera un stage d'un mois au journal Le Soleil, à Québec. Après, l'avenir est ouvert pour celui qui aime autant les médias parlés que les médias écrits. « Je ne ferme aucune porte, même celle d'un retour en région », laisse planer le finissant.

Victor Carré, visiblement ravi de recevoir un prix. Photo courtoisie

Le Mega Drag fait de l'œil aux Américains

Les meilleurs coureurs de courses d'accélération de l'Est du Canada sont attendus le 2 mars prochain au 3e Mega Drag, aux Éboulements. L'événement prend de plus en plus d'ampleur et les organisateurs visent maintenant à attirer des coureurs des États-Unis.

Dave Kidd

Le nombre d'inscrits à cette 3e édition, actuellement près de 200, pourrait franchir un nouveau record, selon le Comité événementiel de Charlevoix, promoteur de l'événement.

« Que l'événement soit devenu un incontournable dans le domaine après seulement deux éditions, c'est toute une fierté pour nous. On est d'ailleurs en processus de séduction du côté américain afin d'avoir les plus grosses pointures jamais vues dans Charlevoix, et même peut-être au Québec! », souligne Jean-Nicolas Perron, responsable des communications.

« On discute avec un circuit américain pour qui ces courses sont très populaires. Eux n'ont pas beaucoup de neige cette année. On bonifie la bourse de 2 000 $ si huit coureurs sont inscrits dans la catégorie Outlaws. On mise aussi sur la qualité de notre parcours pour les attirer », affirme Mathieu Bouchard, du comité organisateur.

Dans cette classe, les engins valent entre 100 000 $ et 200 000 $. « Ils atteignent 250 km/h en 4 secondes », explique Frédéric Tremblay de Baie-Saint-Paul, lui-même coureur.

Si des coureurs des États-Unis venaient courir aux Éboulements, il s'agirait d'une première pour les organisateurs qui visent encore à obtenir une certification d'une fédération québécoise.

30 000 $ en bourses seront attribués.

L'ambition ne manque pas pour les organisateurs du Mega Drag.

Pour des questions d'assurances et de sécurité, les coureurs de la classe Outlaws s'élanceront sur une piste de 500 pieds avec un départ sur la neige, a expliqué John Hudon, le directeur de course. Plus concrètement, quatre des sept couloirs auront un départ sur le sable. La piste de 660 pieds accueillera les autres catégories.

L'an dernier, 25 000 $ ont été remis en bourses. Si le bonus de 2 000 $ s'ajoute, les organisateurs pensent que près de 30 000 $ seraient attribués, ce qui placerait le Mega Drag parmi les trois plus importantes courses d'accélération de motoneiges du Québec. « Un jour, nous serons la plus importante », a lancé Mathieu Bouchard.

Plusieurs gros noms du Québec et de la région ont confirmé leur participation au Mega Drag, présenté par Adrénaline Sports de Clermont. « C'est dans notre ADN la motoneige. L'événement est organisé par une solide équipe », a indiqué Gilles Bergeron, directeur général de l'entreprise de Clermont.

Le Mega Drag est aussi un *happening* pour les mascottes. Le Bonhomme Carnaval des Éboulements et détenteur de la Coupe des glaces, course très amicale de motoneige ancienne, a lancé un défi au Bonhomme Carnaval de Québec de venir se mesurer à lui! Il a aussi précisé que n'importe quelle mascotte peut tenter de venir lui ravir son titre. « On a des motoneiges pour cette course. Ce n'est pas un problème », ajoute Mathieu Bouchard.

Déjà neuf emblématiques personnages des carnavals de la région seront de la course. Le bonhomme gagnant verra la maison des jeunes de sa municipalité toucher 500 $. Les autres recevront 250 $.

Dix médailles pour les judokas

(LT) Les athlètes du Club de judo Sakura de Baie-Saint-Paul ont fait le plein de médailles alors qu'ils ont participé à la Finale régionale des Jeux du Québec à Beauport.

L'or a été gagné à quatre reprises. Les judokas qui ont terminé au sommet sont Jean-Samuel Simard (U12 moins de 33 kg), Éloi Pilote (U12 moins de 34 kg), Rose Sullivan (U14 moins de 48 kg) et Mégan Simard (U14 moins de 47 kg).

Louis Harvey Béty et Charles-Antoine Côté ont pour leur part gagné l'argent dans la catégorie U12.

Joseph Tremblay, Alexis Sauvageau, Malik Kana Bézabé et Milan Lavagne ont remporté le bronze.

Finale provinciale des Jeux du Québec

Quatre judokas du Club de judo Sakura ont obtenu leur laissez-passer pour la finale provinciale des jeux du Québec à Sherbrooke. Il s'agit de Rose Sullivan, Mély-Ann Lavoie. Alexis Lavoie et Loïck Tremblay.

La prochaine compétition sera provinciale et aura lieu à Québec les 10 et 11 février.

Les judokas ont gagné 10 médailles à la finale régionale en vue des Jeux du Québec. Photo Valérie Simard

Kelly Tremblay championne du Québec

(JBL) Kelly Tremblay, du Club de curling Nairn de Clermont, a remporté le championnat provincial double mixte 2024 avec son coéquipier Pierre Lanoue. La curleuse de Charlevoix et son partenaire affrontaient du 1er au 4 février 19 autres formations au Mount-Royal Curling Club, à Montréal. Kelly et Lanoue représenteront le Québec au Championnat canadien, à Fredericton Nouveau-Brunswick, du 17 au 22 mars prochains.

8e place à la course de Québec

L'équipe est satisfaite de sa première course de la saison. Photo Christian Gingras Photographie

(DK) L'équipe de canot à glace Familiprix Baie-Saint-Paul / Microbrasserie Charlevoix a pris le 8e rang de la classe élite open à la course du Carnaval de Québec, présentée dimanche 4 février.

« Malgré quelques péripéties, l'équipe a su démontrer son potentiel et a terminé à la 8e position en 1h26 », commente le barreur Éric Forgues.

Il rappelle que son équipe « a débuté sur les chapeaux de roues avec un départ impressionnant pour se positionner avec le peloton de tête dès le premier tour. Plus compétitifs que l'année précédente, les canotiers ont tenu bon, accrochés au groupe de tête aussi longtemps que possible », continue-t-il.

C'est au deuxième des trois allers-retours entre Québec et Lévis que le vent a tourné pour l'équipe du capitaine Francis Simard. « La veine d'eau que l'équipe a choisie pour naviguer s'est refermée, piégeant l'équipe dans la glace et les reléguant à la 8e place. Malgré cet imprévu, l'équipe reste satisfaite de sa performance et se montre optimiste pour le reste de la saison », termine Éric Forgues.

Notons que dans le volet mixte, l'équipe G.F.F.M. Leclerc a pris le 4e rang. Le canot de Cidrerie Pedneault a pris le 9e rang dans le volet sport.

L'équipe de canot à glace Familiprix Baie-Saint-Paul / Microbrasserie Charlevoix retournera sur les glaces le 17 février prochain lors de la Grande Traversée qui se tiendra dans Charlevoix entre L'Isle-aux-Coudres et Saint-Joseph-de-la-Rive.

Alexis Dufour médaillé d'argent

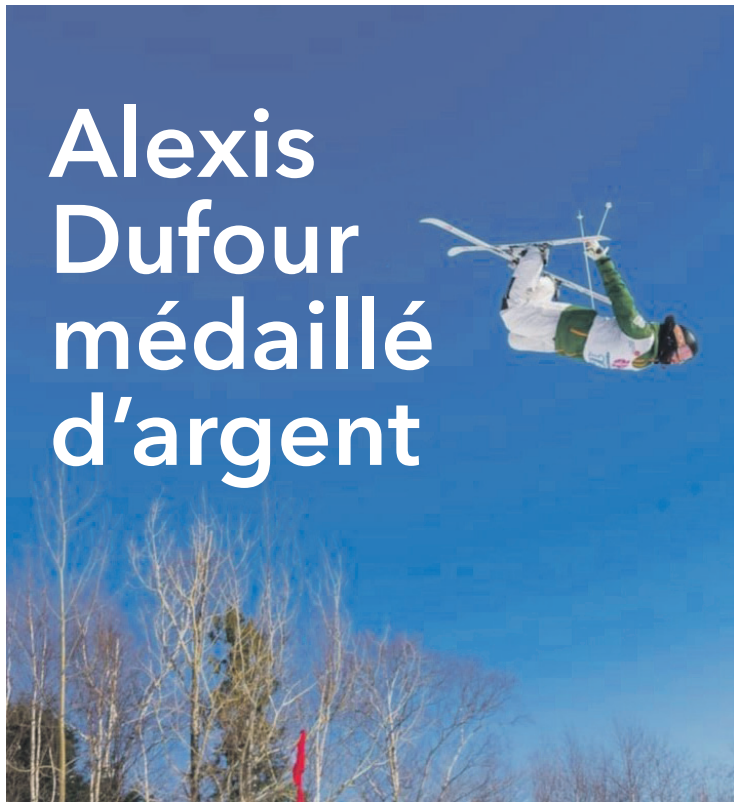

Alexis Dufour de Baie-Saint-Paul a réussi à monter sur la deuxième marche du podium. Photo Alain Blanchette

(LT) Du 1er au 4 février, le Massif de Charlevoix était l'hôte de la première épreuve de la Coupe Canada de l'Est en ski acrobatique. Alexis Dufour a terminé samedi au 2e rang des épreuves de bosses en simple et a dominé le parcours lors de ses descentes en duel le dimanche.

Huit athlètes du club hôte ont pu obtenir une place afin de participer à ces épreuves.

Émilie Dufour a obtenu le 6e rang lors des duels. En simple, elle a terminé en 12e position. Jolyanne Lévesque suivait de près alors qu'elle s'est classée au 14e rang le samedi et en 11e position en simple.

Les huit skieurs se rendront au Sommet Saint-Sauveur du 16 au 18 février pour participer à la deuxième tranche du circuit provincial.

Les skieurs remportent le ruban bronze

Pendant ce temps, les athlètes du Mont Grand-Fonds de la catégorie U10 ont gagné le ruban bronze au slalom de Stoneham. Les skieurs ont été jumelés avec les jeunes du Massif de Charlevoix pour la compilation des points.

Ils ont remporté le ruban bronze, se taillant ainsi une place sur le podium. Huit coureurs de Grand-Fonds ont contribué à l'obtention de cette 3e position.

D'autre part, le Mont Grand-Fonds a été l'hôte d'un slalom pour les U14 du circuit Skibec. Près de 130 skieurs ont pris part à cette compétition, dont deux jeunes Charlevoisiens qui ont complété leurs descentes de belle façon.

Les skieurs charlevoisiens ont gagné le ruban bronze au slalom de Stoneham. Photo courtoisie

LE FOND DU FILET

Bouchard et Dufour aux Jeux du Québec

Deux joueurs des Rorquals M15 AA ont été sélectionnés dans l'équipe Capitale-Nationale qui participera aux Jeux du Québec à Sherbrooke. Il s'agit de l'attaquant Émile Bouchard et du défenseur Zachary Dufour.

Les deux Charlevoisiens ont gagné leur poste au camp de sélection de la formation qui réunit les joueurs nés en 2010.

La 58e Finale des Jeux du Québec se déroulera du 1er au 9 mars 2024. Plus de 3 000 jeunes athlètes de 12 à 17 ans, provenant de 19 régions du Québec, donneront tout ce qu'ils ont dans l'une ou l'autre des 19 disciplines présentées.

Gagnon, Tremblay et Pilote blanchis par la Mauricie

(DK) Les As de Québec M17 AAA n'ont pas offert leur meilleure performance de la saison et ont été blanchis 4-0 par les Estacades de la Mauricie, dans une partie de la Ligue de hockey d'excellence du Québec disputée à l'aréna de Baie-Saint-Paul samedi après-midi.

Les locaux ont connu le gardien de but Antoine Gélinas pour qui c'était SA journée. Il a « volé » au moins trois buts à la formation de Québec.

Son vis-à-vis était déçu de sa performance. Marc-Olivier Pilote a été bombardé. Le jeune homme de La Malbaie n'a pas grand-chose à se reprocher. Les Estacades ont compté à deux reprises en avantage numérique et lors d'une échappée à deux.

Marc-Olivier Pilote, Jérémy Gagnon et Édouard Tremblay

« On n'a pas tellement joué en équipe. On n'est pas sortis forts. Ça faisait un moment qu'on n'avait pas joué », dit le cerbère. « Ce n'est pas ma meilleure performance. J'aurais pu faire mieux. Je vais me reprendre », a-t-il poursuivi.

La partie de Jérémy Gagnon aura été courte. Il a été chassé du match en milieu de deuxième en raison d'une mise en échec par-derrière. « C'était un accident. Ce n'était pas voulu. Le joueur s'est tourné et je n'ai pas freiné. C'est arrivé dans le feu de l'action. C'est clair que je ne voulais pas que ça se passe de cette façon aujourd'hui », a-t-il commenté.

Édouard Tremblay, lui aussi de La Malbaie, qui évolue pour une première saison dans le M17 AAA, a failli marquer. « J'aurais préféré la victoire à un but. Un but, ça ne fait pas tout dans une partie. Il aurait pu changer le momentum, mais c'est le travail d'équipe qui prime », disait-il après le match.

Le défenseur estime qu'il s'est bien adapté à cette ligue et savoure pleinement son expérience. « J'ai encore des aspects à améliorer, mais je me suis acclimaté rapidement au calibre de jeu », ajoute-t-il.

Les As de Québec ont perdu, mais ils ont néanmoins déplacé des centaines d'amateurs de hockey à l'aréna.

Belle réussite pour le tournoi M11-M13

Les organisateurs de l'édition 2023 du tournoi de hockey M13-M11 Desjardins sont satisfaits de la tenue de l'événement.

« Les équipes de l'extérieur sont heureuses de venir ici pour la région et aussi pour notre formule qui assure aux formations de jouer jusqu'au samedi en fin de journée », mentionne Nicolas Savard de Hockey Jeunesse Clermont.

Deux formations de la région ont atteint les rondes payantes. Les Rorquals M11 B ont perdu 5-1 en finale. Le pointage n'illustre pas l'allure du match. Le gardien des Béliers de Québec-Centre a fait la différence dans la victoire pour le titre. « Un tournoi qui a dépassé nos espérances. Notre saison n'est pas facile. Nous sommes aussi une très jeune équipe. Les jeunes ont suivi le plan de match. C'est un très beau tournoi pour nous », a commenté l'entraîneur Samuel Racine.

L'aventure des Rorquals M13 A au tournoi Desjardins de Clermont a pris fin en demi-finale. Le Royal a doublé Charlevoix 4-2.

La marque était 2-2 après deux périodes. Les aspirants au titre ont compté à deux reprises en 30 secondes en milieu de 3e, dont un en avantage numérique, pour mettre le match hors de portée des locaux. Yoan Lavoie et Jérémy Tremblay ont compté pour Charlevoix.

Les Rorquals n'avaient pas accordé de but en deux parties avant ce revers. Ils ont fini la compétition avec un dossier de deux victoires et une défaite.

EN VENTE DÈS MAINTENANT

- Achetez votre terrain directement du promoteur
- Constructions en cours et disponibles pour printemps 2024

Écoquartier des Moissons

Développement résidentiel et commercial à Baie-Saint-Paul

TERRAINS : UNIFAMILIAL, JUMELÉ, MULTI-LOGEMENT

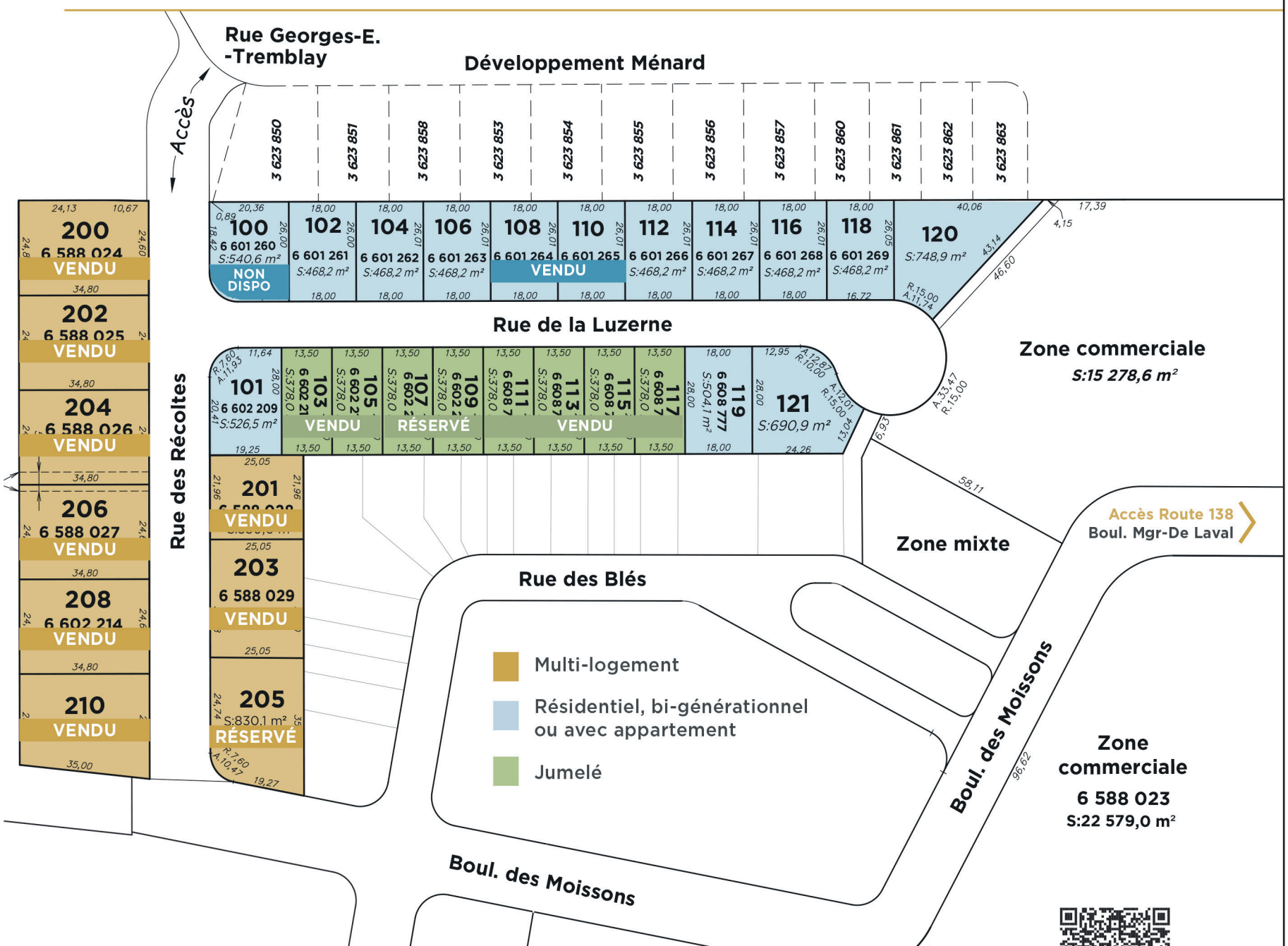

YVES SIMARD, PROMOTEUR | **418.435.5454**

Plan d'aménagement d'ensemble (PAE)